LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE DE DOCTRINE ET D'INFORMATION DU BÉNIN

52 ème ANNÉE - NUMÉRO 703 — 29 MAI 1998 - 150 Francs CFA

A L'ÉCOUTE DU PAPE

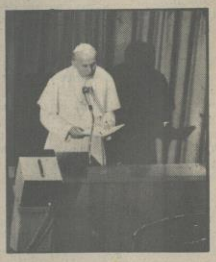

À LA MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE DOIT CORRESPONDRE UNE CULTURE « GLOBALE » DE LA SOLIDARITÉ

(...) Il n'échappe à personne les avantages qu'une économie «mondialisée», correctement réglementée et équilibrée, peut apporter au bien-être et au développement de la culture, de la démocratie, de la solidarité et de la paix. Mais il est nécessaire que l'on ait toujours en vue l'harmonisation entre les exigences du marché et celles de l'éthique et de la justice sociale.

Cette réglementation éthique et juridique du marché apparaît toujours plus difficile, de même que les mesures adoptées par les États s'avèrent toujours plus inadéquates. Il faut donc œuvrer en vue d'une culture des règles, qui ne concerne pas seulement les aspects commerciaux, mais qui prenne la défense des droits humains dans le monde entier. En effet, afin que la globalisation de l'économie ne produise pas les effets négatifs de l'explosion sauvage des égoïsmes privés et de groupe, il faut qu'à la mondialisation progressive de l'économie corresponde toujours plus une culture «globale» de la solidarité, attentive aux besoins des plus faibles (...).

Rome, 9 mai 1998

Jean-Paul II

Audience en la salle Clémentine aux participants au Congrès sur le thème « Globalisation et solidarité », promue par la Fondation « Centesimus annus — Pro-Pontifice »

LA DEUXIÈME ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE KÉRÉKOU II EST EN PLACE

LES BÉNINOIS VEULENT ÊTRE GOUVERNÉS DANS LA TRANSPARENCE PAR UNE ÉQUIPE COURAGEUSE, CAPABLE D'ANTICIPER ET D'AFFRONTER INTELLIGEMMENT LES ORAGES

Après moults péripéties, le second gouvernement, tant attendu, de Kérékou II, est connu depuis le 14 mai 1998 : 18 membres le composent à raison de 13 arrivées contre 13 départs et 5 reconductions avec ou sans changement de portefeuille ministériel.

Mais suffit-il de changer les hommes à la tête des départements ministériels pour que la conduite des affaires de l'État marche à souhait ? Les « plus-jamais-ça » ne continuent-ils pas d'avoir cours dans ce pays? La volonté politique va-t-elle enfin prendre le dessus des hésitations plus que suicidaires? L'intérêt national va-t-il finalement triompher des intérêts personnels et égoïstes de nos dirigeants? Les calculs politiques cèderont-ils la place à la recherche de solutions hardies aux réels problèmes de développement endogène et durable du Bénin?

La nouvelle équipe gouvernementale, pourra-t-elle en fin de compte, dans un sursaut patriotique de service accompli dans la transparence avec dévouement et désintéressement, aider les Béninoises et les Béninois à changer de mentalité et à travailler au coude-à-coude pour leur propre bonheur ? Ce qui est attendu d'elle c'est d'aider les Béninoises et les Béninois confrontés à tant de défis à sortir de leur angoisse persistante pour connaître des lendemains meilleurs.

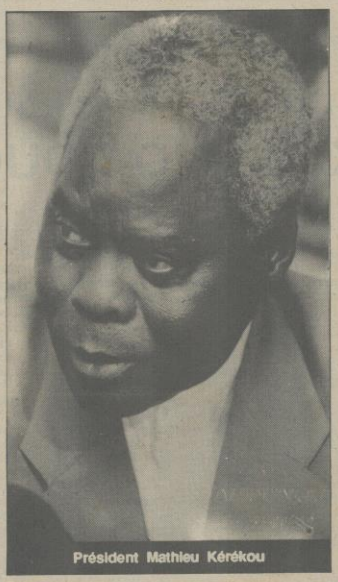

Président Mathieu Kérékou

Dans son souci de contribuer un tant soit peu à la recherche de solutions judicieuses aux problèmes socio-politiques qui se posent au Bénin, votre journal «La Croix du Bénin» a demandé et obtenu, une fois encore, du politologue, professeur Jean-Baptiste Monkotan, **une réflexion sur les actions menées par la première équipe gouvernementale de Kérékou II (ses forces et faiblesses dans tous les domaines sans oublier les mots d'ordre de grève résultant, dans l'ensemble, de l'insatifaction et de l'impatience surtout des syndicalistes) et les projections quant à une réussite de la nouvelle équipe pour le bonheur du peuple béninois.**

Au-delà de cette analyse du professeur J. B. Monkotan, il est à souhaiter, en ce début d'une nouvelle aventure gouvernementale, que le Chef de l'État prenne la mesure de la déception, et de l'indignation du peuple, désarçonné devant les

(Lire la suite à la page 6)

ASCENSION DU SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST :

ENJEUX SOCIO-ÉDUCATIFS

Dans l'Église catholique, l'Ascension de Jésus est une solennité légalement chômée par le pouvoir temporel en République du Bénin; elle se célèbre tous les ans le jeudi quarantième jour de Pâques ou par exception le dimanche suivant, dans les milieux où l'Ascension est une solennité de précepte. Cette fête offre quelques enjeux aux peuples.

L'ÉVÉNEMENT :

Dans le même sens que les nombreuses autres apparitions du Christ à ses apôtres après la résurrection, Jésus de nouveau, d'après saint Luc, apparaît à ses disciples au Mont des Oliviers, non loin de Jérusalem, le quarantième jour de Pâques. Cette fois-ci, à la suite de quelques paroles échangées et devant eux, il s'élève; une nuée le dérobe aux yeux des disciples (cf Actes 1, 1-11).

Ascension dérive d'un verbe latin qui signifie : «monter, s'élever»; le terme, de sens varié et multiple, indique en religion le mystère de l'élévation miraculeuse du Christ, quarante jours après Pâques. Ce

(Lire la suite à la page 2)

SIDA ET RELIGION :

LES CONTOURS D'UNE HARMONISATION DES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LE VIH

Du 25 au 27 mai 1998 s'est tenu à l'Hôtel Palm Beach à Cotonou le 1er Forun national sur le thème : «Sida et religion» sous l'égide du ministère de la Santé publique en collaboration avec l'USAID. Ont pris part à ce rassemblement des représentants de l'Église catholique, de l'Église protestante, du Christianisme céleste, des Églises évangéliques des Assemblées de Dieu, de l'Islam et du Culte vodun. Y ont également pris part le président du Conseil supérieur des rois, le Représentant de la Fédération des Églises et missions évangéliques, des représentants de l'Association Jamaap islamique Ahmadiyat, du mouvement de l'unification pour la paix mondiale, et d'autres groupes philosophiques.

Dans son allocution d'ouverture, le ministre de la santé, Mme Marina d'Almeida Massougbodji a déclaré avec insistance : «Il ne fait plus de doute aujourd'hui, que pour faire face efficacement à l'avancée rapide de la pandémie du sida, on doit mettre en place des stratégies appropiées qui tiennent compte de l'expérience des uns et des autres depuis l'apparition de cette maladie. Nous avons tous compris aujourd'hui que toute politique de lutte contre le sida, qui se veut efficace, devra adopter une approche plurisectorielle et multidimensionnelle; c'est donc sur la base de ce constat et conscient du rôle important que doivent jouer les religieux dans la lutte contre le sida, aussi bien dans la prévention que dans la prise en charge que le Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) en collaboration avec l'USAID organise les présentes assises qui se proposent d'atteindre deux objectifs:

1 — informer les représentants des institutions religieuses et chefs coutumiers sur les différents aspects de l'infection à VIH;

2 — harmoniser les stratégies de lutte et le contenu des messages d'IEC (Information, Éducation, Communication) sur la prévention de l'infection VIH / Sida...».

Les diverses communications sur le thème et l'émouvant témoignage de M. Didier Assilamèhou, personne vivant avec le VIH, électricien d'équipement de formation, 31 ans, marié et père d'un enfant ont constitué de véritables moments d'échanges, de partage et d'information qui devraient faire des participants des missionnaires de la lutte contre le sida.

En effet, selon le coordonnateur du Programme national de lutte contre le sida, le professeur Sévérin Anagonou, 39 personnes en moyenne sont infectées par jour. Sur les 90% d'entre elles qui sont dans la tranche d'âge productive (25 — 49 ans), 60% vont mourrir avant 5 ans. C'est dire que le virus du sida constitue une sérieuse entrave au développement socio-économique du Bénin.

Convaincu de ce que le sida est une maladie de comportement, les représentants des différents cultes et courants philosophiques présents à ce forum ont davantage pris conscience du haut degré de leur implication dans l'information, l'éducation et la communication sur le sida.

Il convient de noter que les mots ou expressions " chasteté, abstinence sexuelle et fidélité dans le mariage" étaient à l'ordre du jour dans toutes les interventions du forum. Néanmoins la prévention du sida à base des préservatifs et autres contraceptifs artificiels reste et demeure l'un des moyens de lutte contre le sida sur lesquels chaque confession religieuse, notamment l'Église catholique garde sa position et son autonomie d'action.

Ce forum national, le premier du genre reconnaît et affirme solennellement que le sida et une maladie et non une punition divine. Il recommande donc que :

1 — Il est du devoir de chacun d'accepter, d'intégrer et d'assister toute personne vivant avec le VIH / Sida.

2 — Toutes les confessions religieuses s'impliquent davantage dans la lutte contre le sida.

3 — Chaque religion définisse un plan d'action à adresser au PNLS et recherche les ressources nécessaires pour son exécution.

4 — Les confessions religieuses délivrent des informations fiables sur les différents moyens de prévention du VIH / Sida.

5 — Le PNLS organise tous les deux ans un forum national sur le thème «Sida et Religion».

6 — Il soit institué une semaine nationale annuelle de mobilisation sociale pour

(Lire la suite à la page 12)

ASCENSION DU SEIGNEUR JÉSUS CHRIST :

ENJEUX SOCIO-ÉDUCATIFS

(Suite de la première page)

mystère de foi a été distinctement choisi et défini à Nicée au cours d'un Concile, en l'an 329, comme article de foi. Il a été formulé comme ci-après : *«Jésus ressuscita le troisième jour conformément aux Écritures, et Il monta au ciel; Il est assis à la droite du Père».*

LES ILLUSIONS : CE QUE L'ASCENSION N'EST PAS

L'Ascension du Christ met à nu les fausses assurances humaines, trop humaines des apôtres. Selon eux, le Christ évacuerait l'occupation romaine et pour eux arriverait le temps de prendre les rênes du pouvoir politique en Palestine. Aussi s'inquiètent-ils auprès de Jésus : «Est-ce maintenant que tu vas rétablir la royauté en Israël ?» Les espérances des apôtres ont été déçues car trop terrestres. Jésus inaugure une royauté plutôt spirituelle.

L'Ascension du Christ, par ailleurs, n'est pas une évasion hors du réel: «Comment peux-tu dire que tu aimes Dieu que tu ne vois pas, si tu ne sais aimer ton frère que tu vois» (cf 1 Jn 4, 20). Jésus n'est pas dans les nuages. *«Galiléens, pourquoi restez-vous là à regarder vers le ciel ?»* Interpellation qui recommande une foi engagée et incarnée. Le départ du Christ invite à un retour à la tâche, au labeur et au travail. Nul ne saurait s'évader des réalités terrestres et attendre tout de Dieu ou du ciel. Nul ne saurait également vivre sur terre sans se préoccuper des réalités spirituelles. L'équilibre indique de faire chaque chose en son temps.

L'Ascension enfin ne se réduit pas à un mouvement local de bas en haut, une élévation verticale comme les peintres la représentent habituellement; elle est plutôt un dernier départ avec le pressentiment et l'angoisse qui l'accompagnent...

LE MYSTÈRE DE FOI D'UN DÉPART : L'ASCENSION

Jésus est en fin de mission; Il retourne à la maison de Dieu. C'est pourquoi, l'Ascension manifeste réellement une séparation du Christ d'avec la terre. Le cierge pascal qui symbolise la présence du Christ ressuscité est éteint le jour de l'Ascension après l'Évangile : Le Christ cesse d'être «visible»... mais Il continue à être «présent». Cette présence désormais n'est plus charnelle ni corporelle mais spirituelle au milieu du monde.

Le mystère de l'Ascension présente aussi le Fils de l'homme dans la nuée, retournant auprès de Dieu avec son corps glorifié. Cette Ascension qui est accession auprès du Père, demeure le gage de la nôtre : un jour face à face il sera possible pour tout homme désormais de voir Dieu tel qu'Il est, Lui de qui tout vient, et vers qui tout retourne; Père auprès de qui sera le Christ exalté «au-dessus de toute autorité, pouvoir, puissance et souveraineté» (cf Ep 1, 20-22).

Riche d'intérêt, l'Ascension garantit aussi la venue de l'Esprit Saint. Ce départ en fait, annonce la venue du Paraclet (Jn 16, 7), qui comme un pédagogue guidera le monde tel un adulte tient les mains d'un enfant et le conduit.

ENJEUX SOCIO-ÉDUCATIFS

Jésus tout au long de sa vie publique a parcouru la Palestine en faisant le bien, annonçant la Parole de Dieu, guérissant maladies et infirmités, soulageant misère spirituelle, morale et matérielle avec l'espoir de faire de toutes les nations, ses disciples. Ainsi, de Jérusalem, le salut atteindra les extrémités de la terre. Et le départ du Christ à l'Ascension ne porta aucun préjudice au projet. Jésus, non seulement a prévu l'avenir, mais aussi l'efficacité et la crédibilité de la continuité du salut. Il a ainsi préparé, favorisé et autorisé la venue et l'avenir de l'Église.

Cette prévision, cette planification est de moins en moins le propre de bien des peuples. Le nôtre confronté ces dernières années à de nombreux défis, ne constitue pas une exception. La gestion du quotidien et des urgences semble plus préoccupante. Dans les crises, beaucoup de «sauveurs» croient toujours au miracle et s'accrochent à des méthodes ou à des habitudes qui, après des années, ont fini d'offrir la preuve de leur efficacité. On ne planifie pas toujours en tenant compte des générations du futur... ; bien des attitudes qui compromettent le développement et ont amené le Pasteur Ka Mana à affirmer avec quelques exagérations que **«le bilan de l'histoire immédiate du continent noir se révèle à tous points de vue catastrophique: économies en faillite, politiques en folie, tissu social disloqué et culture en mal d'être».** Cette débâcle de l'Afrique, s'interroge-t-il, n'a-t-elle pourtant pas lieu dans des pays dont une bonne part de la population se réclame de la foi chrétienne ?

Ainsi ressort une interpellation à voir en Jésus l'homme tel qu'il peut être et tel que Dieu veut qu'il soit pour faire de la foi chrétienne une **«chance inouïe»** pour l'Afrique et le Bénin en particulier. C'est pourquoi la pédagogie du Christ à travers le mystère de l'ascension aidera à extirper à divers niveaux, l'improvisation, le vivre et gagner pour soi, le en-dehors-de-moi-plus-rien. On ne piétinera plus; on ne reculera pas non plus. Alors dans plusieurs domaines, on rendra plus opérationnels les services de prospectives et de programmation.

Puisse cette fête de l'Ascension ajoutée à celle de la Pentecôte libérer la créativité des populations et révéler la maturité des peuples au travail pour le salut des prochaines générations.

Abbé Célestin Avocan.

"LA CROIX DU BENIN"
Rédaction et Abonnements
"LA CROIX DU BENIN"
B.P. 105 - Tél. (229) 32-11-19
COTONOU
(République du Bénin)

Compte :
C.C.P. 12-76
COTONOU

Directeur de Publication
BARTHÉLEMY
ASSOGBA CAKPO

Dépôt légal n° 854
Tirage : 4.500 exemplaires

Nous remercions tout spécialement les personnes qui souscrivent un

Abonnement de Soutien ..... 5000 à 8000 F CFA (50 à 80 FF)
Abonnement de Bienfaiteur ..... 10.000 à 15.000 F CFA (100 à 150 FF)
Abonnement d'Amitié ..... 20.000 F CFA et plus (200 FF)
Changement d'adresse ..... 100 F CFA

TARIFS D'ABONNEMENTS par Avion

- Bénin	3.720 FCFA	
- Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Mauritanie, Sénégal et Togo	4.680 FCFA	
- Guinée	5.760 FCFA	
- Gabon, Tchad, Congo (Brazza), Cameroun et R.C.A	5.760 FCFA	
- France	5.760 FCFA	
- Nigeria, Gambie, Ghana, Liberia et Sierra Leone	7.560 FCFA	
- Kinshasa (Zaire)	9.000 FCFA	
- Kenya, Angola, Ouganda et Tanzanie	12.600 FCFA	
- U.S.A	9.480 FCFA	94,80 FF
- Amérique (Nord, Centrale, Sud)	10.200 FCFA	102,00 FF
- Europe (Italie, Allemagne Fédérale, R.F.A, Belgique, Espagne, Portugal, Suisse, Rome et Norvège	8.520 FCFA	85,20 FF
- Canada	10.200 FCFA	102,00 FF
- Chine	12.600 FCFA	126,00 FF

IMPRIMERIE NOTRE-DAME • TÉL. (229) 32-12-07 — COTONOU (REPUBLIQUE DU BENIN)

ÉCHOS DE NOS DEPARTEMENTS... ÉCHOS DE NOS DEPARTEMENTS

ATACORA

POUR UN PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un atelier s'est tenu du 22 au 25 avril dernier à Natitingou sur le thème : "Un plan stratégique régional de développement durable pour le département de l'Atacora". Quatre jours durant, représentants des communautés de base, organisations non-gouvernementales, personnes-ressources et responsables politico-administratifs se sont livrés à un fructueux échange d'idées et d'expériences sur la nécessité de doter le département de l'Atacora d'une boussole devant orienter son développement durable. Les participants à l'atelier ont ainsi axé leurs réflexions autour des thèmes prioritaires relatifs aux préoccupations majeures engageant l'avenir de centaines de milliers de personnes vivant dans le département. Dans ce cadre, ils ont notamment défini le type de formation répondant à l'amélioration du capital humain. Au nombre des contraintes liées au développement de la région, ils ont également mis un accent particulier sur les problèmes environnementaux afin, estiment-ils, de prendre en compte les intérêts des générations futures.

Les conclusions de cet atelier, constituent selon certains partenaires au développement intervenant dans le département, une sorte de décentralisation avant la lettre.

Ils ont exhorté tous les acteurs au développement local à travailler de concert en vue de la réalisation des objectifs arrêtés au cours de l'atelier.

ATLANTIQUE

REGARD SUR LE SECTEUR ARTISANAL DE TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE

Quels sont les atouts et faiblesses du secteur de transformation agro-alimentaire au Bénin ? Un regard critique de la part de spécialistes sur ce secteur fera certainement accomplir des progrès à notre pays dans ce domaine. Diagnostic d'autant nécessaire que le secteur de transformation agro-alimentaire occupe dans l'économie nationale une place importante. Il est constitué par une kyrielle de petites entreprises basées sur des savoir-faire traditionnels et adaptés aux conditions de vie et habitudes alimentaires locales. Ce secteur contribue pour une part non négligeable à la création d'emplois et de richesses ainsi que l'alimentation des populations, notamment urbaines.

Voilà, ce qu'il en est des atouts. Pour les faiblesses, en dépit de l'importance socio-économique grandissante de l'artisanat agro-alimentaire, celui-ci est confronté à de nombreuses difficultés qui entravent son développement.

Pour en savoir plus sur la question, un séminaire-atelier n'était pas de trop. C'est la raison pour laquelle le Centre régional de nutrition et d'alimentation appliquées (CERNA) de la Faculté des Sciences agronomiques de l'UNB a pris l'initiative de son organisation.

Une centaine de participants s'intéressant au secteur artisanal de transformation agro-alimentaire ont suivi les travaux.

Le représentant de la FAO au Bénin a marqué l'intérêt de son institution pour le thème du séminaire-atelier en déclarant : "l'atelier de Cotonou est d'une importance capitale, si l'on sait qu'une trop grande partie des récoltes alimentaires se perd au profit des détériorations et infestations diverses avant de parvenir au consommateur".

Les populations, a-t-il précisé, ne disposent d'aucune technologie endogène leur permettant de valoriser ces ressources. Le représentant de la FAO a alors invité les participants à réfléchir aux voies et moyens pour freiner les nombreuses contraintes, parmi lesquelles, la non disponibilité et la qualité des produits de base, le manque d'équipements et de matériels appropriés, les problèmes d'emballage et d'hygiène des aliments.

L'atelier a eu lieu du 18 au '21 mai à l'INFOSEC de Cotonou.

BORGOU

DE NOUVEAUX BUREAUX POUR LA SOUS-PRÉFECTURE DE BEMBÉRÉKÈ

Prendre solennellement l'engagement de faire de la sous-préfecture de Bembérékè, un point de mire de réalisations à caractère socio-communautaire dans le département du Borgou, ressemble à une gageure. Cette détermination affichée par M. Denis Ali Yérima, lors de l'inauguration le samedi 16 mai dernier, à Bembérékè, des nouveaux bureaux de la sous-préfecture, a valeur de programme ou plan d'action pour la circonscription administrative qu'il dirige. Devant les locaux flambant neufs de la sous-préfecture, on a en effet des raisons d'espérer que le sous-préfet ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

D'un coût global de soixante quatre millions et demi de francs CFA (64.458.500 Francs CFA) la nouvelle infrastructure a été entièrement financée par l'union sous-préfectorale des producteurs de Bembérékè. Construit et meublé, ce bâtiment comprend un bureau climatisé avec toilette, un petit hall, onze bureaux de différents services, une grande salle de conférence, un hall d'attente, des toilettes et deux douches pour le personnel.

S'il y a lieu de se réjouir d'un résultat aussi encourageant et flatteur pour les populations de Bembérékè, la leçon à en tirer est que l'union des producteurs, associations de développement et autorités administratives peuvent beaucoup si toutes ces structures se concertaient et conjuguaient ensemble leurs efforts pour le bien-être des populations.

Abondant dans ce sens, le Secrétaire général du département du Borgou a noté avec satisfaction que par cette réalisation, les producteurs de la sous-préfecture de Bembérékè viennent une fois encore conforter la place qui est la leur dans le développement de leur localité. Il a, conjointement avec le président de l'association de développement de Bembérékè, invité la population à prendre grand soin de ce joyau dont la réalisation n'a abouti que grâce en partie à la bonne collaboration qui existe entre les différents décideurs locaux.

MONO

ASSAINIR LE CADRE DE VIE EN VUE D'ÉRADIQUER LE PALUDISME

C'est la ville de Comé dans le département du Mono, qui a abrité le 15 mai dernier les manifestations officielles marquant la troisième journée nationale de mobilisation sociale pour la lutte contre le paludisme et la cinquième journée internationale des familles. Pas de chrysanthème, ni de discours stéréotypés cette année. Mais des causeries et séances de sensibilisation accompagnées de démonstration. Ainsi, des moustiquaires imprègnées ont été distribuées aux groupements participant au micro-projet "Tontine moustiquaire" lancé le même jour. Pour la circonstance, un atelier d'imprègnation gratuite de moustiquaires a été organisé sur les lieux et les cinq meilleurs relais communautaires de Comé dotés de prix.

Les activités prévues dans le cadre de ces journées se sont poursuivies mardi 19 mai à Cotonou. Elles ont eu pour site, le quartier Fidjrossè-Kpota qu'a choisi l'ONG "Jeunesse sans frontière-Bénin" (J.S.F.). Créée en 1993, JSF se veut une association caritative de jeunes pour l'entraide et le développement communautaire. Fidèles à leur idéal, les membres de la JSF ont procédé au curage des caniveaux de Fidjrossè-Kpota, véritables gîtes larvaires. L'initiative de ces jeunes constitue également un symbole dans la mesure où elle montre un exemple à suivre par les populations riveraines.

Le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a apporté son soutien à la JSF dans cette activité d'assainissement du cadre de vie des populations du quartier Fidjrossé.

Le PNLP dont l'objectif est de réduire la prévalence du paludisme au Bénin s'est impliqué ça et là dans les actions menées au cours de ces journées. Ainsi, le 14 mai dernier le PNLP a entrepris l'assainissement du cadre de la prison civile de Porto-Novo. A cette occasion, des moustiquaires imprègnées, des médicaments anti-paludiques, des cartons de savons et des produits d'assainissement ont été offerts aux détenus. Une opération similaire s'est déroulée au Centre de sauvegarde de l'enfance à Agblangandan et au foyer des jeunes filles de Ouidah.

Le coordonateur national du PNLP, le docteur Richard Kiniffo a, pour la circonstance, rappelé quelques activités que le PNLP a organisées en dehors de ces journées. On peut citer entre autres la prise en charge des cas de paludisme dans les formations sanitaires, l'imprègnation de moustiquaires dans quatorze ateliers installés à cet effet, la sensibilisation sur l'utilisation des moustiquaires imprègnées. Au niveau communautaire, des relais ont été installés dans quinze sous-préfectures des trois départements du sud, à titre expérimental. Le PNLP bénéficie de l'appui de l'OMS.

OUÉMÉ

EMPLOI : L'ENTREPRENEURIAT COMME MOYEN DE S'EN SORTIR

Devant l'angoisse de l'avenir, nos jeunes les plus touchés aujourd'hui par les difficultés d'emploi, ne doivent point succomber à la résignation en alléguant que tout va mal. Il existe en effet des créneaux de leur insertion dans la production tel que l'entrepreneuriat. Mais comme dans d'autres domaines, on ne s'improvise pas ici non plus promoteur de petites ou moyennes entreprises.

C'est pourquoi, une cinquantaine de jeunes de l'Ouémé, prêts à se prendre en charge, ont suivi, du 19 au 23 mai dernier, au Centre chrétien d'accueil et de formation à Porto-Novo, un séminaire-atelier en entrepreneuriat. Venus de toutes les circonscriptions administratives du département, les participants à cet atelier de formation ont été initiés aux règles et méthodes de conception et d'élaboration de projets à rentabilité économique ou bancables.

Dans ce cadre, des exposés-débats ont permis aux jeunes stagiaires de se familiariser avec les différentes étapes du processus d'élaboration d'un projet.

Le séminaire-atelier était organisé par la Jeune chambre locale "Soleil" avec l'appui financier de la Fondation Hanns Seidel.

Le préfet de l'Ouémé, qui honorait de sa présence l'ouverture de l'atelier, a loué et apprécié cette initiative prise en faveur des jeunes de son département. Le représentant de la fondation allemande a, pour sa part, souligné le grand intérêt que revêt cette formation en entrepreneuriat, du fait que les économies africaines se caractérisent essentiellement par un secteur informel omniprésent.

Il existe un espoir réel pour que les bénéficiaires de la formation ne se trouvent de nouveau livrés à eux-mêmes, une fois de retour dans leurs localités respectives. En effet, on peut rappeler à titre d'exemple, que le gouvernement a rendu compte lors de la réunion du Conseil des ministres du 20 mai dernier, des mesures concrètes qu'il a prises dans le cadre de sa politique de micro-crédits pour encourager la production vivrière.

ZOU

REDYNAMISER LES CENTRES DE MÉTIERS

Faciliter au plus grand nombre possible l'accès à un minimum de spécialisation professionnelle. Tel est l'objectif principal que se sont fixé les journées de réflexion sur les centres de métiers dont les travaux ont démarré lundi 25 mai dernier au motel d'Abomey. Une quarantaine de spécialistes venus de tous les départements du pays sont à ce rendez-vous pour s'efforcer de trouver une meilleure définition du cadre réglementaire d'exercice de l'apprentissage des métiers au Bénin. En d'autres termes, il s'agira de promouvoir l'emploi à travers un soutien actif aux jeunes intéressés à l'apprentissage des métiers.

Organisées par la direction du développement professionnel du ministère du plan en partenariat avec la fondation Hanns Seidel, ces journées de réflexion se dérouleront du 25 au 29 mai 1998.

Certes, de l'avis des spécialistes, c'est la dynamique de l'économie qui constitue le facteur essentiel pour la création et la promotion de l'emploi. De même, la compétence des hommes devant gérer l'économie dépend de la qualité de leur formation et de leur spécialisation.

C'est pourquoi la reconnaissance des centres de métiers et de leurs activités sur le terrain retiendra particulièrement l'attention des participants en vue de suggétions et propositions concrètes à faire aux organisateurs de la rencontre. L'expérience de la fondation Hanns Seidel devrait être fort utile à cet égard. Elle a déjà fait ses preuves au centre de formation professionnel d'Abomey, projet pilote dont les activités profitent aux artisans et à leurs apprentis. Il en est de même pour le centre de promotion rurale de Tchétou près de Bassila, dont la création et le fonctionnement sont à mettre à l'actif de cette fondation allemande. La liste des réalisations auxquelles son nom reste attaché est longue, pour ne citer que la mise en place d'un bloc de couture au Collège d'Enseignement technique (CET) de Natitingou.

Ces diverses activités produisent des biens et services à moindre coût destinés aux couches les plus démunies de la population.

Elles engendrent des emplois et des revenus pour ceux qui ne peuvent obtenir un emploi salarié. Elles contribuent à la formation de jeunes ruraux, notamment ceux frappés par la descolarisation. Ces activités sont diversifiées : menuiseries, de bois et de métal, confection d'effets d'habillement, mécanique-auto, réparation des engins à deux roues, dépannage-radios, coiffure, restauration, métiers du bâtiment, etc.

Évariste Dègla

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS

LE REGARD DES IJÈ SUR LE TRAVAIL SALARIÉ DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XXe SIÈCLE

Ils habitent la dépression de la Lama entre Pobè et Kétu, tout en étant plus proches de la première que de la deuxième localité. Comme les autres Nago de cette région qui les appellent des Ɔ hɔri de souche yoruba, ils sont partis de l'espace de l'actuel Nigeria pour venir se réfugier dans cette zone difficile d'accès en temps de pluie, tant elle est fangeuse. Les Ijè, comme ils aiment à s'appeler eux-mêmes, ont opposé à l'implantation coloniale française, l'une des plus acharnées, mais aussi l'une des plus longues des résistances de l'histoire dahoméenne. Cela n'a pas été sans façonner d'une certaine manière leur regard sur le Blanc et sur le travail salarié tel que l'a apporté le colonisateur.

*
* *

L'implantation coloniale, à partir surtout des dernières années du XIXe siècle, s'est accompagnée du travail forcé, les corvées ; les hommes valides étaient réquisitionnés pour des travaux d'utilité publique comme la réfection ou le traçage des routes, la mise en place de la voie ferrée, etc. Très mal accueillies par la population, ces contraintes coloniales, jointes aux recrutements de Dahoméens pour la première guerre mondiale, ont entraîné des révoltes locales dont celles des Ijè. Elles furent fortement réprimées, laissant place à une sourde résistance et à un ressentiment durable. C'est dans ce contexte d'amertume que fut implantée l'IRHO (Institut de Recherches sur l'Huile de palme et les Oléagineux) à Pobè ; le jardin, comme aime à l'appeler la population. Très tôt, le besoin de main-d'œuvre s'est fait sentir. Naturellement, c'est la main-d'œuvre locale Nago de Pobè et surtout Ijè qui fut sollicitée, dans la mesure où cette population de la dépression de la Lama jouit d'une réputation tout à fait justifiée de grands travailleurs.

Le refus des Ijè de venir travailler contre rémunération à l'IRHO ne s'est pas fait attendre ; étonnés, ils assimilèrent sommairement le travail salarié à une forme de dépendance, de servitude, voire de servilité ; une version quelque peu améliorée des corvées qui, entre autres, les avaient poussés à la révolte quelques années plus tôt.

Aussi farouchement attachés à la glèbe qu'à la liberté et à sa recherche qui les a conduits sur leur site refuge actuel, les Ijè qui ont toujours vaillamment défendu leur cité contre les intrusions, surtout aboméennes, ne comprennent pas que l'on puisse les amener à aliéner cette liberté sans prix contre un quelconque salaire venant, de surcroît, de celui qui les avait naguère combattus sans ménagement.

Comment, par ailleurs, assurer la sécurité alimentaire de sa famille en abandonnant son champ pour aller se mettre au service d'un maître, fût-il Blanc? En fait, ce qui était valorisé dans cette société, ce n'était pas toujours les grandes réserves de jarres de cauris, mais une cour ou un coin de champs où des greniers pansus signalent aux autres l'aisance de leur propriétaire et sa capacité à assurer durablement la sécurité alimentaire de sa famille ; bien mieux, ce qui tient désormais lieu de numéraire, c'est la nouvelle monnaie française — pièces de monnaie et billets de banque — que les Ijè n'aiment pas beaucoup. Ils lui ont toujours préféré leurs fameux cauris, signe d'indépendance et de liberté monétaires. Or, les payements de salaire aux travailleurs de l'IRHO s'effectuaient en cette monnaie étrangère, celle de l'ennemi. Son rejet et le refus d'aller travailler pour le Blanc, font partie de leur volonté de rejet de l'implantation coloniale ; bref, de leur mouvement de résistance, violent d'abord, passif et sourd ensuite.

Dans ces conditions, l'administration française a dû faire venir à l'IRHO des travailleurs agonlinu qui ont accepté volontiers. Ils ont fait souche aujourd'hui à Pobè où vivent toujours leurs descendants.

CONCLUSION

Le rejet, d'un air dédaigneux, du travail salarié par les Ijè de la première moitié du XXe siècle, ressortit à leur vision de la notion de servitude, de liberté et de la contestation du phénomène colonial. Aliénant et avilissant… telle est leur conception du travail salarié qui ne valorisera pas l'individu et l'empêcherait d'exploiter son propre domaine agricole pour assurer, par des réserves de vivres produits par lui-même, la sécurité alimentaire du groupe.

Aujourd'hui, un demi-siècle après, les temps ont beaucoup changé ainsi que les mentalités. Le regard des Ijè sur le travail salarié est aujourd'hui celui de tous les Béninois.

NOTES

Nous devons la matière de cet essai sommaire aux informateurs suivants, interrogés à plusieurs reprises :

AGBEDIGUIWODJOUILOU Omanlékan Odou. Né vers 1874, cultivateur et prince devenu roi (l'avant-dernier) de Pobè, interrogé en 1979 et déjà décédé.

AYƆDELÉ Oloukossi, né vers 1909, cultivateur à Ologo, village de la région de Pobè, interrogé en 1979.

DJOSSA Ibidoun, née vers 1890, ménagère à Okéïta dans la région de Pobè, interrogée en 1976.

LAATAN Ogoudélé Arèmon, né vers 1894, cultivateur, quartier Adjègoulè à Pobè, interrogé en 1979.

OLICOU Faléroun Saliou, né vers 1906, cultivateur, quartier Issalè I, Pobè, interrogé en 1979.

SALAKƆ Fagbémy, né vers 1909, cultivateur et devin, quartier Agounnin à Pobè, interrogé en 1979.

A. Félix IROKO

CULTURE - SOCIETE

PHILOSOPHIE ET DÉMOCRATIE

THÈME DE LA JOURNÉE PHILOSOPHIQUE AU GRAND SÉMINAIRE MONSEIGNEUR-LOUIS-PARISOT SIS À TCHANVÉDJI (MONO)

Depuis la fin des années quatre-vingt, nos États africains ont amorcé un tournant décisif de leur histoire avec comme clef de voûte l'option fondamentale et irréversible des systèmes politiques à caractère démocratique. Mais face aux dérives graves de nos jeunes démocraties et surtout au regard de l'immense espoir de nos peuples dans cette nouvelle ère de leur destin, nous pensons au Grand Séminaire Monseigneur-Louis-Parisot que l'urgence de la pensée d'une vraie culture démocratique dans les divers domaines politique, économique, social et éthique devient un impératif préalable et incontournable. C'est sur la braise d'une telle préoccupation que la Communauté du Grand Séminaire a organisé, le samedi 16 mai, une journée philosophique dont le thème "Philosophie et Démocratie" en dit long. Cette journée placée sous le patronage de S. E. Mgr. Robert Sastre évêque de Lokossa, a connu la participation de plusieurs experts d'Universités venant du Togo et du Bénin et une impressionnante délégation du Grand Séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, conduite par le Vice-Recteur, l'Abbé Jean-Benoît Yambodé. Cette présence marque l'intérêt que les deux grands séminaires accordent à cette initiative.une impressionnante délégation du Grand Séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, conduite par le Vice-Recteur, l'Abbé Jean-Benoît Yambodé. Cette présence marque l'intérêt que les deux grands séminaires accordent à cette initiative.

Dans son mot d'ouverture, l'abbé Efoé Julien Pénoukou, Recteur du Séminaire, s'est réjoui de cette heureuse circonstance qui s'inscrit bien dans le cadre des recommandations de l'Église qui voudraient que les disciplines philosophiques soient enseignées aux séminaristes de manière à les guider dans l'acquisition d'une connaissance solide et cohérente de l'homme, du monde et de Dieu… avec une grande attention à l'étroite liaison entre la philosophie et les vrais problèmes de la vie. "Ainsi, poursuit-il, les séminaristes comprenant bien la mentalité contemporaine seront utiliment préparés au dialogue avec les hommes de leurs temps". Trois conférences-débats ont essentiellement marqué cette journée. Elles portaient sur : **Aperçu historique du rapport philosophie-démocratie. Les types de relations entre philosophie et démocratie**, puis **Le rôle du philosophe dans l'avenir démocratique de nos pays.**

Dans la première communication, M. Kuakuvi situe la naissance de la démocratie au Ve siècle avant Jésus dans la Grèce du philosophe Socrate. Définie comme gouvernement du peuple par le peuple, **la démocratie était apparue comme un creuset de concertation pour la promotion de l'homme et de tout l'homme.** Les principes démocratiques d'alors : l'égalité de tous devant la loi, l'alternance au pouvoir et autres, poursuit le professeur Kuakuvi, seront soutenus, défendus et élargis dans l'histoire par des philosophes tels que Montesquieu et Rousseau.

Le professeur Barnabé Vigan, quant à lui, dira dans la deuxième conférence que **la philosophie donne à la démocratie un supplément d'âme en l'ouvrant sur le bien, le beau et le vrai. Mais en retour, la démocratie offre à la philosophie les moyens de vivre ce qu'elle a toujours prôné** : «tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien ». Dans cette perspective, la **démocratie se découvre comme la réalisation achevée de la philosophie.** Ceci permettra au professeur d'aboutir à la conclusion que **la philosophie et la démocratie entretiennent une relation de réciprocité et de co-méditation dans la réalisation de leur objet commun : la promotion de la dignité humaine.**

La dernière conférence fut celle du professeur Honorat Aguessy. Elle portait sur le rôle du philosophe dans l'avenir démocratique. D'abord il fait le constat que le projet démocratique est devenu celle de tous les peuples, pour définir la démocratie par ce à quoi elle s'oppose, à savoir: **le totalitarisme, le monolithisme et l'autoritarisme.** Il insiste surtout sur les valeurs de la démocratie : **le libéralisme, le pluripartisme et la libre expression qui, elles aussi, comportent des limites qu'il faudra surmonter**. C'est à ce niveau, note le professeur, qu'intervient le rôle du philosophe. En effet, dans son retour à l'histoire M. Aguessy fait remarquer que dans la Grèce Antique, la sauvegarde des valeurs démocratiques incombait aux philosophes parce que, d'une part, ils en avaient la culture et, d'autre part, ils portaient le souci constant de servir les hommes. Il fustige au passage l'attitude des sophistes pour affirmer que la philosophie de l'enseignant n'est pas toujours la meilleure. Car dit-il, **ce qui fait le philosophe c'est moins son discours que sa sagesse et son exemplarité.** Dès lors le rôle du philosophe est celui de l'intellectuel, intellectuel à ne pas réduire aux diplômés, aux cadres et aux universitaires. Mais l'intellectuel, c'est celui qui sait s'investir pour faire triompher la justice dans la société.

La pause intervenue en fin de matinée a permis aux uns et aux autres de reprendre les forces physiques et psychiques nécessaires.

A la reprise, l'assistance a activement participé à la table ronde animée par les conférenciers de la matinée. Après cela, Mgr. Robert Sastre a été invité à tirer les conclusions de la journée philosophique. Ce fut pour lui, l'occasion de remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont œuvré pour la tenue effective de ce colloque. Il insiste sur le fait que ces assises auront le mérite d'avoir ouvert devant nous des voies inouies de recherche qui doivent se faire, non seulement dans les livres, mais aussi et surtout à partir des réalités de nos divers peuples. Il invitera enfin chacun à relever et à soutenir dans nos cultures les valeurs éthiques pour une véritable culture démocratique.

Vous convenez avec nous, que nous ne pourront pas en ces quelques lignes vous faire découvrir toute la richesse de cette journée philosophique. C'est pourquoi, nous vous rassurons que la soif qu'a créée en vous ce bref aperçu, sera vraiment étanchée par le prochain numéro de la revue "Chemin d'espérance" du Grand Séminaire de Tchanvédji, sur tous les actes de ce colloque. Pour finir, qu'il nous soit permis de dire que cette deuxième édition de la journée philosophique de notre jeune Grand Séminaire aura été, à plusieurs égards, un grand succès qui mérite d'être encouragé et poursuivi. Rendez-vous donc à l'année prochaine !

Abbés Médard Aboué et Virgile Klimpin

UN PEU DE DISTRACTION

GRILLE D'AFRIQUE À DÉCODER

Dans la grille ci-après, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représente toujours la même lettre.

En vue de faciliter les recherches, quelques lettres décodées sont déjà inscrites dans la grille.

Alors, amusez-vous bien !

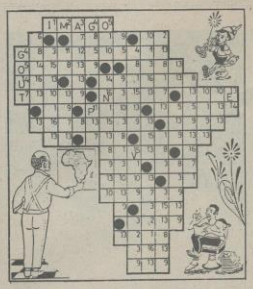

(Réponse en page 10)

CHIFFRES CROISÉS

Complètez les cases vides avec des chiffres, de façon à résoudre les opérations, aussi bien horizontalement que verticalement.

Amusez-vous donc !

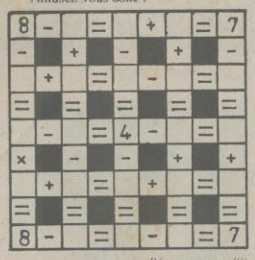

(Réponse en page 10)

N'oubliez pas votre réabonnement.

Merci.

LES SEPT ERREURS

Exécutant les dessins 1 et 2 ci-après, le dessinateur a commis sciemment sept erreurs.

Relevez-les !

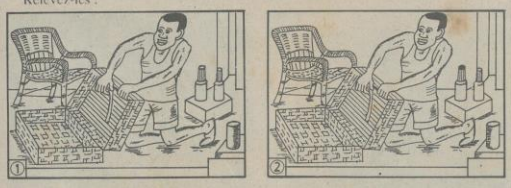

(Réponse en page 10)

BONNE SANTÉ

Le poisson contre la mort subite

Une récente étude menée à Boston (États-Unis) auprès de 2 000 médecins âgés de 40 à 84 ans suggère que la consommation de poisson réduit le risque de mort subite d'origine cardiaque. Ainsi, ceux qui consomment du poisson une fois par semaine ont un risque diminué de 52 % de mourir dans l'heure qui suit un accident cardiaque par rapport à ceux qui n'en consomment qu'une fois par mois. Ce seuil de protection est atteint au rythme d'une consommation hebdomadaire de poisson ; le bénéfice n'est pas plus grand si on en mange plus souvent.

* * *

Vaccin nasal contre la grippe

Des étudiants en médecine viennent de tester avec succès un vaccin anti-grippal par voie nasale. Mis au point en Israël, à l'université de Jérusalem, le vaccin s'est montré efficace et bien toléré. Les vaccinations des 51 étudiants ont été effectuées alors que l'épidémie de grippe était à son apogée. De plus, les étudiants étaient particulièrement exposés, travaillant en milieu hospitalier et accueillant des patients grippés. Or, aucun ne fut atteint par la grippe.

Une seule dose s'est révélée suffisante pour assurer une protection efficace et aucun effet secondaire n'a été observé. La facilité d'administration du vaccin nasal constitue un atout pour les enfants et les personnes âgées, de même que dans les régions où les conditions d'asepsie requise pour les injections ne sont pas toujours remplies.

Claire Viognier

FAÇONS DE PARLER

DES MOTS ET DES FAUTES

Mœurs *: ce nom qui désigne les habitudes et les coutumes, voire la conduite morale, est féminin, mais il est toujours employé au pluriel :* ***des mœurs.***

On ne doit pas prononcer le S final (des "meur") sauf dans les expressions "brigade des mœurs" et "certificat de bonne vie et mœurs".

À se rappeler que mœurs s'écrit M O E, comme le nom sœur (S O E).

Une phrase pour s'en souvenir : "Les mœurs de ma sœur sont irréprochables.

DES MOTS D'AUJOURD'HUI

Autre nom du mazout venant de l'anglais fuel-oil (huile combustible), le fuel s'écrit aussi fioul (FIOUL) qui est le nom francisé.

Beaucoup plus récent le mot ***inforoute*** *(1994) de "info" (information). Une inforoute est une autoroute de l'information, un réseau électronique.*

AUTOUR D'UN MOT

Hypocrite*, du latin hypocrita, du grec hypocritês (acteur, comédien).*

Une personne qui affecte des sentiments qu'elle n'a pas est une hypocrite. Elle est fausse, dissimulée, sournoise ou comédienne. On dit aussi qu'un hypocrite est un faux jeton ou un tartufe, du nom d'un personnage de comédie.

Dénoter de l'hypocrisie c'est être mielleux, affecté, enjôleur. Prendre des attitudes hypocrites c'est agir en-dessous, sournoisement, jouer la comédie et cacher son jeu. En étant hypocrite, on enjôle, on trompe ou on capte la confiance.

Quelqu'un a dit : "L'hypocrisie porte un masque qui déteint".

DES MOTS POUR JOUER

Pisciculture, viticulture, apiculture.

Des noms de cultures ou d'élevages. Mais à quoi s'intéressent ces cultures ?

Aux abeilles ? aux vignes ? aux poissons ?

Réponses *: Pisciculture… les poissons.*

Viticulture … les vignes.

Apiculture… les abeilles.

DES MOTS D'AILLEURS

Frapper la main.

En Côte d'Ivoire cette locution adverbiale représente un geste qui correspond à frapper à la porte. En effet, à la campagne où les portes sont souvent en osier, il vaut mieux "frapper la main", c'est-à-dire claquer dans ses mains pour annoncer sa venue.

Frapper directement sur l'osier ou le végétal de la porte ne produirait qu'un son sourd.

Frousser.

Au Congo Kinshasa frousser c'est avoir peur. Frousser vient du nom familier frousse… la peur.

AUTOUR D'UN MOT

Humeur*, du latin* humor *(liquide).*

L'ensemble des dispositions, des tendances dominantes chez une personne, c'est l'humeur : humeur chagrine, difficile, douce. L'humeur dépend du caractère, du tempérament. On parle d'égalité, d'humeur, de sérénité et de sautes d'humeur : humeur changeante, capricieuse ou fantasque.

L'humeur c'est aussi la disposition momentanée du caractère. On peut être de joyeuse humeur, de bonne humeur ou de mauvaise humeur. C'est alors l'irritation, la hargne, la tristesse ou la maussaderie.

On est hargneux, et comme on dit familièrement : on est "à cran" et on le manifeste en bougonnant, en grognant, en se fâchant et "en envoyant promener" les autres.

Mais "si vous voulez que la vie vous sourie, apportez-lui votre bonne humeur", dit une réflexion hollandaise… Un bon conseil, sans doute !

DES MOTS ET TOUTE LEUR SUITE

Avec l'adverbe tôt (TÔT).

Au plus tôt *: sans délai, immédiatement, on dit aussi "le plus tôt possible".*

Pas de si tôt *(ou pas de sitôt) : dans un avenir incertain, peut-être jamais.*

Tôt ou tard *: à un moment futur ou à un autre.*

Avoir tôt fait de *: mettre peu de temps à faire quelque chose, l'avoir très vite fait.*

Le plus tôt sera le mieux, mieux vaut plus tôt que plus tard *: deux locutions proverbiales signifiant qu'il est préférable de ne pas attendre.*

Et, enfin, ***ce n'est pas trop tôt*** *: cela s'est longtemps fait attendre. Une expression qui exprime l'impatience devant un fait qui a tardé à se produire, un changement qui a été longtemps attendu.*

DES MOTS INTRUS

Haltère, handicap, homme, habit, horizon.

Cinq mots commençant par la lettre H. L'un d'entre eux est un intrus. Lequel et pourquoi ?

Réponse *: Le nom handicap s'écrit avec un H aspiré : le handicap. Les autres noms de la série commencent par un H muet : l'haltère, l'homme, l'habit et l'horizon.*

Remarque *: On constate dans l'usage actuel une tendance à considérer comme H muet le H de handicap (l'handicap). Mais la prononciation avec un H aspiré (le handicap) est recommandée :* "le handicap est une course".

NATION

LA DEUXIÈME ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE KÉRÉKOU II EST EN PLACE

LES BÉNINOIS VEULENT ÊTRE GOUVERNÉS DANS LA TRANSPARENCE PAR UNE ÉQUIPE COURAGEUSE, CAPABLE D'ANTICIPER ET D'AFFRONTER INTELLIGEMMENT LES ORAGES

(Suite de la première page)

improvisations incongrues de ceux qui prétendent nous gouverner.

Barthélemy Assogba Cakpo

*
* *

Professeur
Jean-Baptiste Monkotan

LE PROGRAMME D'ACTION DU GOUVERNEMENT KÉRÉKOU II

Qu'en dire? Il s'agit de l'ensemble des actions que le gouvernement compte mener. Il vaut ce qu'il vaut, c'est-à-dire qu'il n'aura de valeur que dans la mesure où il est réalisé. Il est à la fois bon et insuffisant.

Bon en ce sens qu'il constitue un tableau de bord chiffré, avec un échéancier précis. C'est un effort louable qu'il faut noter. Mais il est insuffisant parce qu'un gouvernement, dans un pays en butte à des défis structurels aussi colossaux ne peut ni lister exhaustivement toutes les actions qu'il doit mener sur cinq ans, ni se satisfaire de l'exécution de ces seules actions : il y a de gros impondérables qui peuvent perturber le déroulement du programme le mieux articulé. L'essentiel, c'est gouverner, c'est-à-dire prévoir.

LES ACTIONS MENÉES PAR LA PREMIÈRE ÉQUIPE GOUVERNEMENTALE

Que dire qui n'ait déjà été dit ? Cette équipe a offert le spectacle lamentable d'un gouvernement paralysé et paralysant. Paralysé par les querelles crypto-personnelles dues au partitocratisme qui l'a caractérisé. Il faut croire que le Président de la République savait qu'il ne saurait d'ailleurs en être autrement. Il aura donc lucidement décidé de sacrifier deux bonnes années de son quinquennat sur l'autel des intrigues politiciennes. Paralysant parce que la cacophonie a mis le pays dans une situation d'attente, d'expectative, sinon de blocage. Et ce, dans tous les domaines.

Globalement, pour apprécier cette première expérience du régime Kérékou II, il faut se demander ce que le peuple béninois voulait en portant démocratiquement Kérékou au pouvoir. Et donc, ce qu'il reprochait au régime Soglo.

Schématiquement, on peut résumer en disant qu'il était reproché deux choses au précédent régime : une arrogance à l'égard des hommes et des institutions, et une tendance à la « duvaliérisation » du pouvoir d'Etat. Cela, les Béninois n'en voulaient plus et ils l'ont fait savoir très souvent et bien avant les échéances présidentielles qui n'ont servi, en fin de compte, que de sanction brutale d'un entêtement suicidaire. Et, sur ce plan, en deux ans, le Président Kérékou a fait un parcours sans faute : humble, fidèle en amitié, il donne l'impression de n'avoir ni épouse(s) ni enfant(s) d'être tout à tous.

Mais, à lire la presse qui est le reflet de la société, il semble que les Béninois ne

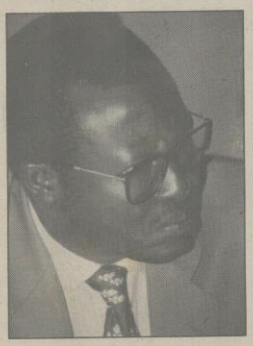

Pierre Osho, ministre délégué à la Défense, Porte-parole du Gouvernement chargé des Relations avec les Institutions.

Antoine Idji Kolawolé, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération.

Albert Tévoédjré, ministre du Plan, de la Restructuration économique et de la Promotion de l'Emploi.

Sévérin Adjovi, ministre de la Culture et des Communications.

Akindès Adékpédjou, ministre de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme

Damien M. f. Alahassa, ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.

Saka Saley, ministre du Développement rural.

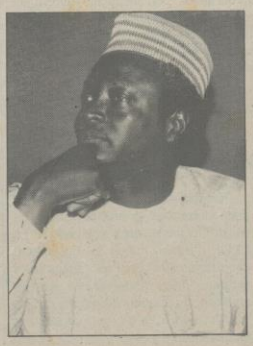

Ousmane Batoko, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Réforme Administrative.

John Igué, ministre des Petites et Moyennes Entreprises.

voulaient pas que ça. Ils voulaient, en plus, les réussites du régime Soglo, notamment en matière économique et infrastructurelle, et dans le domaine de la respectabilité internationale dont ce dernier a su faire auréoler notre pays. Ils voulaient que Kérékou II fasse du Soglo tout en étant Kérékou. Et là, grande a été la déception. Mais pouvait-il en être autrement? Cet aspect fait partie des non-dits, des attentes fortes, certes, mais non exprimées. Les ministres ne savaient donc pas — même s'ils avaient dû le savoir — et ont passé leur temps à tirer à hue et à dia, donnant l'impression que le jeu démocratique béninois a accouché d'une race particulièrement vénéneuse d'individus: des politiciens querelleurs et ineptes.

En procédant à ce remaniement de grande ampleur, le Président de la République semble avoir voulu solder les comptes de mars 1996.

QUELLES PROJECTIONS FAIRE ?

Gouverner, c'est prévoir. La géographie humaine du deuxième gouvernement de Kérékou II révèle que le Chef de l'État est passé maître dans l'art du dosage et de l'équilibre. Mais ce n'est pas parce qu'un diplomate est ministre des affaires étrangères, un banquier aux finances, un universitaire à l'éducation nationale que la réussite serait nécessairement inscrite en terme d'effectivité. Les équipes les mieux structurées ont besoin de quelque chose d'essentiel pour gouverner efficacement: une compétence générale et un souffle. Ce nouveau gouvernement bénéficie d'un préjugé favorable. Mais ses membres doivent avoir — chercher et trouver — cette compétence générale et ce souffle, individuellement et collectivement.

Les défis, en effet, sont énormes.

Sur le plan du fonctionnement de l'État, il est indispensable de mettre fin à la partitocratie, au début rampante, puis de plus en plus massive, qui est à l'origine de la paralysie et de la corruption qui règnent en maître dans les structures administratives.

Le régime béninois est de type présidentiel aggravé. Le Président de la République n'est pas seulement, comme ailleurs, la clef de voûte des institutions. Il est un véritable empereur élu, surpuissant. Et c'est cette surpuissance même qui renferme la mesure de sa faiblesse. Tout, en effet, remonte à lui et tant qu'il ne donne pas un signal fort et ferme, rien ne se fait. Résultat, il lui faut intervenir pour régler des problèmes d'intendance qui auraient dû normalement trouver solution au niveau des cabinets ministériels.

La lecture des comptes rendus des conseils des ministres révèle que le gouvernement s'occupe de « petites choses » (autoriser la tenue de telle réunion à Cotonou) et laisse la situation pourrir jusqu'à explosion. C'est le cas du problème syndical. C'est également le cas de la question de la privatisation de l'OPT, de la SONACOP, de la SBEE, etc.

Jusqu'ici, le gouvernement a fonctionné par réaction. Il a été plus « agi » qu'il n'a agi ; il ne devance pas les événements. Quand les orages s'annoncent, il plonge dans l'agitation fébrile et donne l'impression de perdre le contrôle des situations. Le délestage électrique a été un exemple édifiant. Pourquoi attendre la pression du FMI et de la Banque mondiale pour engager courageusement, froidement, le processus de libéralisation ? Pourquoi attendre la pression de la rue, ou les menaces de grève des syndicats pour engager la résolution des problèmes dont tout le monde connaît la nature, l'ampleur et la portée ?

Rarement pourtant le pays a bénéficié de conjonctions de situations et phénomènes aussi favorables pour mener les grandes réformes qu'exige la situation économique, politique et sociale.

Le mode de scrutin (la représentation proportionnelle) adopté pour les élections législatives a donné, au Bénin, toute la mesure de sa nocivité, avec un foisonnement multipartisan qui commence à inquiéter. Face à une opposition atomisée et zombifiée par une crise d'identité structurelle, le pouvoir dispose d'une marge de manœuvre impressionnante.

De plus, le Chef de l'État, quoi qu'on dise, a une image qui, à défaut de susciter un enthousiasme débordant, ne provoque pas (ou plus) la répulsion. Quand il intervient dans un dossier et tranche, tout le monde se range. Par ailleurs, il dispose d'une réelle influence sur les forces armées — dont il est issu, et où il n'a pas laissé de mauvais souvenirs : leur appui lui est garanti, à la fois par la Constitution, mais aussi et surtout, par des considérations psychologiques.

Enfin, à l'évidence, les Béninois semblent ne demander qu'une chose: être gouvernés par une équipe courageuse, capable d'anticiper et d'affronter intelligemment les orages.

Que faut-il alors ? Du courage justement. Des tripes et... une certaine idée du pays.

Marie-Elyse Gbédo, ministre du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat.

Ramatou Baparapara, ministre des Affaires sociales et de la Condition féminine.

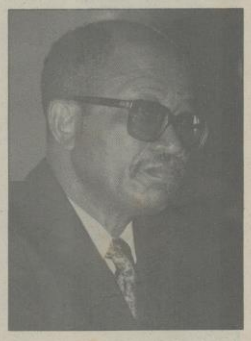

Joseph Gnonlonfoun, ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme.

Marina d'Almeida Massougbodji, ministre de la Santé publique

Conceptia Ouinsou, ministre de l'Éducation nationale et de la Recherche scientifique.

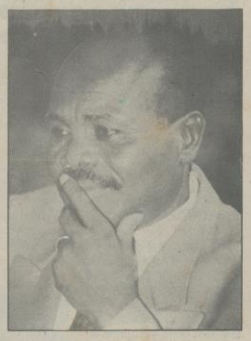

Félix Essou Dassou, ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Hydraulique.

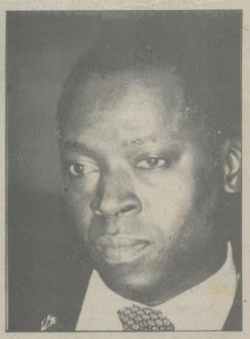

Abdoulaye Bio Tchané, ministre des Finances.

Daniel Tawéma, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration territoriale.

Joseph Sourou Attin, ministre des Travaux publics et des Transports.

RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION... RELIGION...

L' « ANGE-GARDIEN » DU GRAND SÉMINAIRE SAINT-GALL EST ALLÉ POUR L'EUCHARISTIE ÉTERNELLE

Les anges dont le nom comporte toujours celui de Dieu (RaphaEl, GabriEl, MichEL, «El» signifiant «Dieu» en hébreu) sont des êtres dont la fonction est de permettre de discerner et de parler des qualités de Dieu dont ils sont porteurs sans enfreindre le secret de la grandeur de Dieu. Aussi Dieu a-t-il donné au grand Séminaire Saint-Gall sis à Ouidah un «Ange-GabriEl» pour soigner, instruire et veiller sur ses enfants. Et en ces temps qui sont les derniers, tandis que nous chantions à tue-tête l'alleluia, il a plu à Dieu de rappeler à Lui cet «Ange-Gardien» qui désormais intercédera pour nous éternel-lement auprès du Ressuscité.

L'heure est donc venue pour le grand Séminaire de dire officiellement adieu à son «Ange-Gardien». Mais «comment nous pouvons oser parler d'adieu devant toi, autre Melchisédek, sans âge, sans lignée, monument de notre histoire chrétienne, témoin du passé, espérance d'un continent? Frère Gabriel, quel vent puissant a pu te déraciner, toi arbre géant solidement enfoncé dans nos profondeurs ? Quel feu d'arrière saison a pu calciner notre bibliothèque si riche, si savoureuse ?» (1). Oui le patriarche qui a vu passer tant de prêtres béninois, togolais, ivoiriens, sénégalais, camerounais, burkinabé, maliens, nigérians, congolais, gabonais, rwandais, etc., n'est plus, mais son souvenir demeurera d'âge en âge.

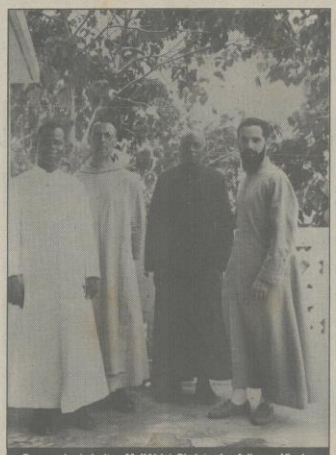

De gauche à droite : M. l'Abbé Christophe Adimou, Vicaire général, le R. P. Adrien, premier moine bénédictin de Belloc arrivé au Dahomey pour y fonder le Monastère de Zagnanado; au fond, en soutane noire, le Frère Gabriel, et à droite le R. P. Trichet. C'était en Avril 1963. (Photo Archives)

NAISSANCE ET VOCATION

Fils de Hounsou Koko Houézé et de Mèdédji Hountohounyo Zounmènou Akan, Assogba Yémalo Houézé est né vers 1893 à Kpé près de Zinvié. Baptisé le 07 avril 1927 à Calavi par le Père Théophile Boulanger, Gabriel reçoit l'appel du Seigneur : laissant sa boutique et son commerce, il décide de se consacrer à Dieu comme Frère (religieux). La même année de son baptême à Calavi, Gabriel est davantage initié à la vie chrétienne d'abord par le Père Merlaud puis le Père Le Port. Avec le Père Beillevaire à Zagnanado, il fait son noviciat. Il émet ses vœux de religion sous l'autorité canonique de Mgr. Louis Parisot en novembre 1950 dans la cathédrale de Ouidah (actuelle Basilique de l'Immaculée Conception), devenant ainsi le premier religieux du Dahomey et de l'A.O.F. D'abord Frère de Saint Joseph dont il est demeuré le seul rescapé, le Frère Gabriel est devenu officiellement membre honoraire de la Société des Missions Africaines (S.M.A.) le 08 décembre 1973, par une déclararation signée du Supérieur Général, le Père Joseph Hardy.

FLASH SUR SA VIE D'APÔTRE

En 1930, Gabriel est envoyé à Ouidah pour participer, avec d'autres candidats à la vie religieuse, au défrichage du terrain qui porte aujourd'hui les infrastructures du Grand Séminaire Saint-Gall et l'ex-Petit Séminaire Sainte-Jeanne-d'Arc dont une partie est affectée au service de l'aumônerie des œuvres MASAGA (Maison Saint-Gabriel). Il exploitera jusqu'en 1940 une partie de ce terrain qu'il a transformée en plantation de café et de teck.

De Ouidah, il a rejoint Zagnanado où il est resté 25 ans durant avec une douzaine de manœuvres qu'il payait régulièrement... Sur la demande de Mgr. Gantin alors archevêque de Cotonou, le Frère Gabriel a cherché et négocié un terrain pour l'installation des moines à Zagnanado. D'un monastère à un autre, le Frère se rend à Toffo en mars 1965 — toujours sur la demande de Monseigneur Gantin — pour aider les moniales bénédictines — qui venaient d'arriver — à aménager leur terrain.

De Toffo, le Frère est retourné à Ouidah pour reprendre en main sa plantation et ne quittera plus Saint-Gall jusqu'à sa mort.

AU CŒUR DE SAINT-GALL

À partir de 1968, le Frère Gabriel est confronté à de sérieuses ennuis de santé. Tout a commencé en février 1968 par un empoisonnement. De fait, le Frère a remarqué que le gérant de la plantation de Ouidah volait énormément le Séminaire sur le bois qu'il vendait. Le Frère lui reprend la gestion et le fait mettre en prison avec une amende de 100.000 Francs CFA. En réaction, les amis du gérant l'auraient empoisonné : *«cela n'a pas plu à ses amis qui ont cherché à m'empoisonner en répandant la poudre sur mon corps tandis que je dormais... Je suis resté malade durant trois ans, oui trois ans. On n'osait guère pénétrer chez moi par crainte d'être empoisonné également. Ma peau était devenue noire, très noire et me démangeait continuellement. Je ne pouvais plus rester au soleil...»* (2).

Malgré les interventions de plusieurs médecins, sa santé ne s'améliore pas outre mesure. Face à cette situation, le Frère décide d'avoir recours à la médecine traditionnelle dont il avait déjà quelque connaissance. De recherche en recherche, il découvre des plantes contre-poison et de nombreuses feuilles et racines pour le traitement de beaucoup d'autres maladies, en l'occurrence la dermatose dont il est devenu spécialiste. «Heureux» empoisonnement qui vaudra le salut du corps à de nombreuses personnes !

D'une épreuve à une autre, le Frère a commencé à souffrir des maux d'yeux à partir de 1975 : il est atteint de glaucome qui le conduit progressivement à la cécité complète en 1979.

Désormais l'approvisionnement du pain, du gari, du bois de chauffage et de construction, du charbon, du café, des fruits et le service de l'intendance deviennent des souvenirs. C'est fini ; le Frère Gabriel ne pourra plus se déplacer aisément sinon pour quelque temps encore.

Chaque jour, un séminariste est désigné pour accompagner le Frère à la messe et aux repas. De plus, une équipe de permanents (séminaristes) est chargée de ses soins : lectures, courrier, ménage, commission, compte, etc. Nous en faisons autant pendant les congés et les vacances. Et tout cela nous permet d'être régulièrement au contact du Frère pour découvrir et faire l'expérience de la valeur et de la place de l'Ancêtre de l'Afrique. Suivant son humeur du moment, en effet, le Frère provoque de longues et profondes conversations. Sa première préoccupation est d'avoir une idée sur l'identité de celui qui le conduit : nom, prénom, origine, vie familiale, cursus scolaire et parfois l'histoire de sa vocation. Et au besoin, il incite à la recherche de l'identité culturelle par l'apport de certaines précisions et de faits passés... Suite à cela, de nombreuses questions lui sont posées auxquelles il répond généreusement en nous racontant, entre autres, l'histoire du Grand Séminaire, les débuts du christianisme au Bénin et surtout la vie de certains missionnaires qu'il a connus et aimés ; il partageait avec nous ses peines et celles de l'Église du Christ qui est au Bénin, à l'avènement de la révolution marxiste léniniste ; il nous livrait quelques recettes phytothérapeutiques et nous dévoilait quelques pans de sa vie. C'est avec un grand plaisir qu'il est écouté malgré son habitude à faire des remarques fermes surtout à la jeunesse. En voici un exemple :

«— Bonsoir Frère Gabriel.
(silence)
— Bonsoir Frère Gabriel (insistance).
— Hum... quelle jeunesse ! (rétorque-t-il en haussant le ton). Un futur prêtre ne parle pas comme ça ! Vous devez être différents des autres jeunes. Bonsoir Frère Gabriel. Même le Cardinal Gantin et Mgr. Adimou n'ont jamais osé m'appeler de la sorte. On dit toujours : Bonsoir Frère.»

Histoire pour histoire ? Non. C'est par des rappels du genre que le Frère Gabriel éprouve notre patience et nous instruit en contrepartie sur la politesse, la bonne tenue, la précision du langage propre aux anciens. Au-delà de tout, il demeure un grand-papa humoriste : le matin par exemple, quand un séminariste se présente à sa porte et lui annonce qu'il est là pour le conduire cette journée, il répond humoristiquement : «As-tu tòn permis de conduire ?»

Tradipraticien averti, formateur rigoureux, homme d'humour, le Frère Gabriel est aussi «un esprit» qui couvre notre maison. Sa présence attire des visites d'anciens et d'illustres personnages. De nombreux groupes en excursion se plaisent aussi à le découvrir, qui comme «musée», qui comme patriarche, qui comme «bibliothèque» du christianisme africain et béninois. Sans bâton ni fusil, le Frère Gabriel veille jour et nuit sur le Grand Séminaire tout en étant sur place, dans son lit de malade, jusqu'au jeudi de l'octave pascale, 16 avril 1998, fin de matinée, où Dieu l'a rappelé de ce monde.

Frère Gabriel Assogba Yémalo Houézé

OBSÈQUES

En partant pour les congés de Pâques, le lundi 13 avril, nous avons confié, comme toujours, la maison à notre «Ange-gardien». Mais cette fois-ci, Dieu a voulu qu'il y veille désormais depuis le ciel. Pour Mgr. Isidore de Souza, Dieu vient de chercher le Frère Gabriel pour l'associer à sa glorieuse félicité : *«Ce départ était longuement attendu, dans la patience, la souffrance et la moralité ; mais sans inquiétude aucune avec la calme assurance confirmée par l'expérimentation plus que centenaire*

(Lire la suite à la page 10)

NOTES

(1) Mgr. Bernard Agré (archevêque d'Abidjan venu participer aux obsèques, au nom de tous les prêtres ivoiriens, amis du Frère Gabriel) dans son hommage prononcé au début de l'absoute.

*(2) Cf. Maurice Grenot. SMA (Interviwé par le Père). **Aspects de la chrétienté béninoise en 1979.** Chapitre 2 pp 42-43. Un Frère africain (propos recueillis du Frère Gabriel à Cotonou le 23 décembre 1978).*

INSTRUCTION SUR QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LA COLLABORATION DES FIDÈLES LAÏCS AU MINISTÈRE DES PRÊTRES

(Suite)

PRINCIPES THÉOLOGIQUES

1. LE SACERDOCE COMMUN ET LE SACERDOCE MINISTÉRIEL

Le Christ Jésus, Souverain et Éternel prêtre, a voulu que son unique et indivisible sacerdoce soit participé par son Église. C'est elle le Peuple de la Nouvelle Alliance, dans lequel, "par la régénération et l'onction du Saint-Esprit, les baptisés sont consacrés pour former un temple spirituel et un sacerdoce saint, pour offrir, à travers toutes les activités du chrétien, des sacrifices spirituels et faire connaître les hauts faits de Celui qui, des ténèbres, les a appelés à son admirable lumière (cf 1 P 2, 4-10)" [19]. "Il n'y a donc qu'un seul Peuple choisi par Dieu : "un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême" (Ep 4, 5) ; la dignité des membres est commune en raison de leur régénération dans le Christ, la grâce des fils est commune, la vocation à la perfection est commune"[20]. Alors "qu'a cours entre eux tous une vraie égalité quant à la dignité et à l'action commune à tous les fidèles concernant l'édification du corps du Christ", certains sont constitués, par volonté du Christ, "docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs pour les autres" [21]. Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, "bien qu'ils diffèrent selon l'essence et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre ; l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ" [22]. Il règne entre eux une unité efficace, parce que l'Esprit Saint unifie l'Église dans la communion et le service et lui garantit divers dons hiérarchiques et charismatiques [23].

La différence essentielle entre le sacerdoce commun et le sacerdoce ministériel ne réside donc pas dans le sacerdoce du Christ, qui demeure toujours unique et indivisible, ni non plus dans la sainteté à laquelle sont appelés tous les fidèles : "Le sacerdoce ministériel, en effet, ne signifie pas en soi un degré plus élevé de sainteté par rapport au sacerdoce commun des fidèles ; mais, par le sacerdoce ministériel, les prêtres ont reçu du Christ, par l'Esprit, un don spécifique, afin de pouvoir aider le peuple de Dieu à exercer fidèlement et pleinement le sacerdoce commun qui lui est conféré" [24]. Dans l'édification de l'Église, Corps du Christ, la diversité des membres et des fonctions est en vigueur, mais il n'y a qu'un seul Esprit, qui pour l'utilité de l'Église distribue ses divers dons avec une largesse proportionnée à sa richesse et aux nécessités des services (cf 1Co 12, 1-11) [25].

La diversité concerne le *mode* de participation au sacerdoce du Christ, et elle est essentielle en ce sens que "alors que le sacerdoce commun des fidèles se réalise dans le déploiement de la grâce baptismale, vie de foi, d'espérance et de charité, vie selon l'Esprit, le sacerdoce ministériel est au service du sacerdoce commun, il est relatif au déploiement de la grâce baptismale de tous les chrétiens" [26]. Par conséquent, "le sacerdoce ministériel diffère essentiellement du sacerdoce commun des fidèles parce qu'il confère un pouvoir sacré pour le service des fidèles" [27]. Dans ce but le prêtre est exhorté à "croître dans la conscience de la profonde communion qui le relie au peuple de Dieu" pour "susciter et développer la coresponsabilité dans une même et unique mission de salut en valorisant avec empressement et de bon cœur tous les charismes et les fonctions que l'Esprit répartit aux croyants pour la construction de l'Église" [28].

On peut synthétiser ainsi les caractéristiques qui différencient le sacerdoce ministériel des évêques et des prêtres du sacerdoce commun des fidèles, et qui tracent donc aussi les limites de la collaboration de ceux-ci au ministère sacré :

a) le sacerdoce ministérel a sa racine dans la succession apostolique, et est doté d'un pouvoir sacré [29], lequel consiste dans la faculté et la responsabilité d'agir en la personne du Christ Tête et Pasteur [30] ;

b) il fait des ministres sacrés les serviteurs du Christ et de l'Église, par le moyen de la proclamation avec autorité de la parole de Dieu, de la célébration des sacrements et de la conduite pastorale des fidèles [31].

Poser les fondements du ministère ordonné dans la succession apostolique, en tant que ce ministère continue la mission reçue des apôtres de la part du Christ, est un point essentiel de la doctrine ecclésiologique catholique [32].

Le ministère ordonné, par conséquent, est constitué sur le fondement des apôtres pour l'édification de l'Église [33] : "Il est totalement au service de l'Église elle-même" [34]. "Intrinsèquement lié à la nature sacramentelle du ministère ecclésial est son caractère de service. En effet, entièrement dépendants du Christ qui donne mission et autorité, les ministres sont vraiment "esclaves du Christ" (Rm 1, 1) à l'image du Christ qui a pris librement pour nous "la forme d'esclave" (Ph 2, 7). Parce que la parole et la grâce dont ils sont les ministres ne sont pas les leurs, mais celles du Christ qui les leur a confiées pour les autres, ils se feront librement esclaves de tous" [35].

2. UNITÉ ET DIVERSIFICATION DES TÂCHES MINISTÉRIELLES

Les fonctions du ministère ordonné, prises dans leur ensemble, constituent, en raison de leur unique fondement [36], une unité indivisible. Comme dans le Christ [37], il n'y a en effet qu'une unique racine de l'action de salut, signifiée et réalisée par le ministre dans l'accomplissement des fonctions d'enseigner, de sanctifier et de gouverner les autres fidèles. Cette unité qualifie essentiellement l'exercice des fonctions du ministère sacré, lesquelles sont toujours, sous divers aspects, un exercice du rôle du Christ Tête de l'Église.

Si donc l'exercice par le ministre ordonné du *munus docendi, sanctificandi et regendi* constitue la substance du ministère pastoral, les diverses fonctions des ministres sacrés forment une indivisible unité et ne peuvent être comprises séparément les unes des autres; au contraire, elles doivent être considérées dans leur réciprocité et leur complémentarité. Ce n'est que pour certaines d'entre elles, et dans une certaine mesure, que d'autres fidèles non-ordonnés peuvent coopérer avec les pasteurs, s'ils sont appelés à cette collaboration par l'autorité légitime et selon les modalités requises. En effet le Christ "dans son corps, c'est-à-dire dans l'Église, dispose continuellement les dons des services par lesquels, en Sa vertu, nous contribuons au salut les uns des autres" [38]. *"L'exercice d'une telle fonction ne fait pas du fidèle laïc un pasteur* : en réalité, ce qui constitue le ministère, ce n'est pas l'activité en elle-même, mais l'ordination sacramentelle. Seul le sacrement de l'Ordre confère au ministre ordonné une participation particulière à la fonction du Christ Chef et Pasteur et à son sacerdoce éternel. La fonction exercée en tant que suppléant tire sa légitimité formellement et immédiatement de la délégation officielle reçue des pasteurs et, dans l'exercice concret de cette fonction, le suppléant est soumis à la direction de l'autorité ecclésiastique" [39].

Il faut réaffirmer cette doctrine parce que certaines pratiques, destinées à suppléer aux faibles effectifs des ministres ordonnés au sein de la communauté, ont pu en certains cas faire pression sur une conception du sacerdoce commun des fidèles qui en arrive à rendre confus son caractère et sa signification spécifique. Cela favorise entre autres la diminution du nombre des candidats au sacerdoce, et obscurcit la spécificité du séminaire comme lieu typique de la formation du ministre ordonné. Il s'agit de phénomènes intimement liés, et il faudra méditer convenablement sur leur relation pour en tirer de sages conclusions pratiques.

3. CARACTÈRE IRREMPLAÇABLE DU MINISTÈRE ORDONNÉ

Une communauté de fidèles, pour pouvoir être appelée Église et pour l'être vraiment, ne peut faire découler sa direction de critères d'organisation de nature associative ou politique. Toute Église particulière *doit* au Christ sa direction, parce que c'est Lui qui à la base a concédé à cette Église le ministère apostolique. De ce fait, aucune communauté n'a le pouvoir de se donner à elle-même cette direction [40], ni de l'établir au moyen d'une délégation. L'exercice du *munus* de magistère et de gouvernement requiert en effet sa détermination canonique ou juridique de la part de l'autorité hiérarchique [41].

Le sacerdoce ministériel est par conséquent nécessaire à l'existence même de la communauté en tant qu'Église : "On ne doit donc pas considérer le sacerdoce ordonné comme s'il était (...) postérieur à la communauté ecclésiale, comme si celle-ci pouvait être comprise comme étant déjà constituée sans ce sacerdoce"(42). En effet, si dans la communauté le prêtre fait défaut, elle se trouve privée de l'exercice et de la fonction sacramentelle du Christ Tête et Pasteur, essentielle pour la vie même de la communauté ecclésiale.

Le sacerdoce ministériel est donc absolument irremplaçable. On en déduit aussitôt la nécessité d'une pastorale des vocations pleine de zèle, bien ordonnée et continuelle, afin de donner à l'Église les ministres dont elle a besoin ; on en déduit également la nécessité de réserver une formation soignée à ceux qui dans les séminaires se préparent à recevoir le presbytérat. Toute autre solution pour faire face aux problèmes dus au manque de ministres sacrés ne peut être que précaire.

"Le devoir de favoriser les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière, qui doit s'en acquitter avant tout par une vie pleinement chrétienne" [43]. Tous les fidèles en sont responsables, en contribuant à encourager l'acquiescement à la vocation sacerdotale, en suivant toujours plus fidèlement Jésus-Christ, et en se dégageant de l'indifférence de leur milieu, surtout dans les sociétés fortement marquées par le matérialisme.

4. LA COLLABORATION DES FIDÈLES NON-ORDONNÉS AU MINISTÈRE PASTORAL

Dans les documents conciliaires, parmi les divers aspects de la participation à la mission de l'Église des fidèles non-revêtus du caractère de l'Ordre, on envisage leur collaboration directe aux tâches spécifi-

(Lire la suite à la page 10)

NOTES

19) Conc. Œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 10.

20) Ibid., n. 32.

21) Ibid.

22)À Ibid., n. 10.

23) Cf. Ibid., n. 4.

24) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), n. 17 : AAS 84 (1992), p. 684.

25)Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, n. 7.

26) *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1547.

27) Ibid., n. 1592.

28) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), n. 74 : AAS 84 (1992), p. 788.

29)Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. dogm. *Lumen gentium*, nn. 10; 18; 27; 28; Décret sur le ministère et la vie des prêtres *Presbyterorum ordinis*, nn. 2; 6; *Catéchisme de l'Église catholique* nñ. 1538; 1576.

30) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), n. 15 : AAS 84 (1992), p. 680; *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 875.

31) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* , n. 16 : l.c., pp. 681-684; *Catéchisme de l'Église catholique*, n. 1592.

32) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* , nn. 14-16 : l.c., pp. 677-684; Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Lettre Sacerdotium ministeriale (6 août 1983), III, 2-3 ; AAS 75 (1983), pp. 1004-1005.

33) Cf. Eph 2, 20; Ap 21, 14.

34) Cf. Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale *Pastores dabo vobis* (25 mars 1992), n. 16 : AAS 84 (1992), p. 681.

35) Catéchisme de l'Église catholique, n 876.

36) Cf. Catéchisme de l'Église catholique, n. 1581.

37) Cf. Jean-Paul II, Lettre Novo incipiente (8 avril 1979), n. 3 : AAS 71 (1979), p. 397.

38) Conc. Œcum. Vat. II, Const. dogm. Lumen gentium, n. 7.

39) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale Christifideles laici (30 décembre 1988), n. 23 : AAS 81 (1989), p. 430.

40) Cf. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Lettre Sacerdotium ministeriale, III, 2 : l.c., p. 1004.

41) Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Const. dogm. Lumen gentium, Nota explicativa praevia, n. 2.

42) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale Pastores dabo vobis, n. 16 : l.c., p. 682.

43) Conc. Œcum. Vat. II, Décret sur la formation des prêtres Optatam totius, n. 2.

L' « ANGE-GARDIEN » DU GRAND SÉMINAIRE SAINT-GALL EST ALLÉ POUR L'EUCHARISTIE ÉTERNELLE

(Suite de la page 8)

de la fidélité amoureuse de Dieu»[3]. C'est d'ailleurs sur ce ton que se dérouleront les obsèques du Frère.

De fait, le deuxième dimanche de Pâques, 26 avril 1998, à 21 heures, débuta une grande veillée de prière animée par la communauté de Saint-Gall. Celle-ci accueillera le lundi 27 avril 1998, à 5 heures du matin, la dépouille mortelle de l'illustre disparu. Autour du corps exposé dans le chœur de la chapelle, nous avons dit une première messe présidée par le Révérend Père Théophile Villaça, Vicaire général de l'archidiocèse de Cotonou et Directeur du Centre catéchétique sis à Ouidah. Dans son homélie, il a loué le dépouillement, le grand savoir, la générosité du Frère, son ardeur et son zèle à soumettre la terre durant toute sa vie. Il disait en faisant allusion à sa longue vie: *«il a tellement aimé la terre que la terre a mis du temps à l'accueillir...»*. À la fin de la messe, des groupes se sont succédé pour prier et se recueillir jusqu'à 9 heures, heure à laquelle commença l'office des défunts. Juste après, Mgr. Paul Dossavi, évêque d'Anèho (Togo), a procédé à la mise en bière. C'est avec une grande émotion qu'une foule de laïcs, religieuses et religieux a participé à la messe des funérailles animée par les séminaristes et concélébrée par 82 prêtres et 5 évêques à savoir : NN. EE. LL. SS. Bernard Agré, archevêque d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Paul Dossavi, évêque d'Anèho (Togo), Vincent Mensah, évêque de Porto-Novo, Antoine Ganyé, évêque de Dassa-Zoumè, Georges Rol, évêque émérite d'Angoulême (France) et professeur au séminaire Saint-Gall sis à Ouidah, sous la présidence de Mgr. Isidore de Souza, archevêque de Cotonou.

Quelle solennité à la fois affront à l'humilité du Frère ! L'archevêque de Cotonou s'en explique : *«...Avant de te dire adieu, Frère Gabriel, permets-moi de te présenter toutes mes excuses. Je n'ai pas respecté tes dernières volontés. Toi, tu souhaitais ardemment ne pas subir l'épreuve — selon toi — de la morgue ; tu me l'as répété et partagé avec qui voulait l'entendre. Le Seigneur en a décidé autrement. Il est venu en effet te chercher en l'absence des séminaristes de Saint-Gall. Ils en ont le cœur contrit. Tu sais combien ils t'aiment, te vénèrent, combien ils se sont dévoués à ton service jour et nuit, aussi bien pendant l'année scolaire que pendant les vacances. Excellent bâton de ta vieillesse, ils méritent bien que tu renonces une fois encore à ta volonté. Tes obsèques n'en sont que plus belles, plus solennelles, plus recueillies, plus joyeuses»*. En témoignent bien les textes de la liturgie des obsèques (Jb 19, 23-27 ; Rm 8, 31-35, 37-39 ; Lc 2, 25-31) que médite l'archevêque en ces termes : *«On meurt comme on a vécu. On ne peut pas se méprendre sur celui qu'on a pris l'habitude de chercher en toute honnêteté et avec lequel on a cheminé si longtemps. C'est pourquoi j'ose mettre sur les lèvres du Frère Gabriel encore les paroles de Job : 'Celui que je verrai sera pour moi. Celui que mes yeux regarderont ne sera pas un étranger. Oui ce sera un ami, un ami qui a fait de nous d'autres lui-même, comme le professe passionnément saint Paul : Rien ne peut nous séparer de son amour; même pas la mort'. Et nous ici réunis, semblables aux compagnes de l'Épouse, nous pouvons emprunter au vieillard Siméon et chanter avec le Frère Gabriel : Maintenant, ô Maître Souverain, Tu peux laisser ton serviteur s'en aller en paix selon ta parole; car Tu m'as donné la vie à profusion ; tout le monde en est témoin, tout le monde T'en loue et Te remercie...»*

Remercier. Oui remercier c'est s'unir à un passé ressuscité par le cœur. Le Frère Gabriel ne le sait que trop. Car après la communion, nous avons écouté sa voix enregistrée depuis mai 1989. C'était vraiment émouvant de l'entendre remercier évêques, prêtres et surtout séminaristes pour ce qu'ils ont été pour lui dans ses dernières années d'ici-bas. On ne pouvait s'empêcher de frémir. Certains ont même coulé des larmes.

Et c'est à 11 heures 55, ce lundi 27 avril 1998, que le corps de notre patriarche fut semé dans le sol du Séminaire Saint-Gall, à côté de ceux-là mêmes qu'il a connus et aimés et qui l'ont devancé dans la maison du Père.

DES SIGNES DE RECONNAISSANCE

L'observateur, même le moins averti, pouvait remarquer, exposé en même temps que le corps, un oreiller à fond rouge portant plusieurs insignes. En effet, agriculteur et paysan expérimenté, le Frère Gabriel a su se faire apprécier et valoir par son labeur. Et cela lui a valu d'être décoré de trois médailles du mérite agricole de la République française dont notre pays était alors colonie. Amoureux de la terre, il était également intrépide ouvrier de l'évangélisation. Aussi la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples (Vatican-Rome a-t-elle estimé juste et bon, avant la récompense promise au serviteur bon et fidèle, de le gratifier, en 1974, de la médaille «Benemerenti» (aux bien méritants).

Et maintenant tout est achevé, tout est consommé. Mais... Mais... *«Gardez-vous de mépriser aucun de ces petits : car je vous le dis, "leur Ange" aux cieux voit constamment la face de mon Père qui est aux cieux»*. (Mt 18, 10)

Eric Arnaud Nassarah et Luc Quenum
Grand Séminaire Saint-Gall, Ouidah

NOTES

(3) Mgr. l'archevêque de Cotonou dans son homélie à la messe des obsèques.

(4) Cf Maurice Grenot, opus citatum.

REPONSE AU JEU GRILLE D'AFRIQUE À DÉCODER de la page 5

1 = I — 2 = M — 3 = A — 4 = G — 5 = O — 6 = B — 7 = T — 8 = R — 9 = S — 10 = L — 11 = P — 12 = H — 13 = E — 14 = U — 15 = V — 16 = N

REPONSE AU JEU CHIFFRES CROISÉS de la page 5

8	—	6	—	2	—	5	—	7
4	—	2	—	6	—	1	—	5
4	—	8	—	4	—	6	—	2
2	—	1	—	3	—	2	—	5
8	—	7	—	1	—	8	—	7

REPONSE AU JEU DES SEPT ERREURS de la page 5

1°/ - Bras gauche de l'homme.
2°/ - Cheveux au niveau du front.
3°/ - Col de la chemise.
4°/ - Cylindre visible au premier plan à droite.
5°/ - Tube près du bras de l'homme.
6°/ - Ligne horizontale derrière la chaise.
7°/ - Ligne horizontale derrière l'homme.

INSTRUCTION SUR QUELQUES QUESTIONS CONCERNANT LA COLLABORATION DES FIDÈLES LAÏCS AU MINISTÈRE DES PRÊTRES

(Suite de la page 9)

ques des pasteurs [44]. En effet, "lorsque la nécessité ou l'utilité de l'Église l'exigent, les pasteurs peuvent, selon les normes établies par le droit universel, confier aux fidèles laïcs certaines fonctions connexes à leur propre charge de pasteurs, mais qui n'exigent pas le caractère de l'Ordre" [45]. Cette collaboration a ensuite été réglée par la législation post-conciliaire et, de façon particulière, par le nouveau Code du Droit Canonique.

Celui-ci se réfère d'abord aux obligations et aux droits de tous les fidèles [46] ; puis au titre suivant, consacré aux obligations et droits des fidèles laïcs, il traite non seulement de ceux propres à leur condition séculière [47], mais aussi d'autres tâches ou fonctions qui ne leur reviennent pas de façon exclusive. Parmi elles, certaines reviennent à n'importe quel fidèle, ordonné ou non [48]; d'autres au contraire se situent dans la lignée d'un service direct au ministère sacré des fidèles ordonnés [49]. Les fidèles non-ordonnés ne détiennent aucun droit à exercer ces dernières tâches ou fonctions, mais ils ont "capacité à être admis par les Pasteurs, sacrés à des offices ecclésiastiques et à des charges qu'ils peuvent exercer selon les dispositions du droit" [50], ou bien "par défaut de ministres (...) ils peuvent suppléer à certains de leurs offices (...) selon les dispositions du droit" [51].

Afin qu'une telle collaboration prenne harmonieusement sa place dans la pastorale ministérielle, il est nécessaire que pour éviter des déviations pastorales et des abus disciplinaires, les principes doctrinaux soient clairs et que, par conséquent, avec une détermination cohérente, on suscite dans toute l'Église une application attentive et loyale des dispositions en vigueur, sans étendre abusivement le domaine de l'exception aux cas qui ne peuvent en relever.

Si des abus et des transgressions existent en quelque lieu, que les pasteurs mettent en œuvre les moyens nécessaires et opportuns pour empêcher catégoriquement leur propagation, et pour éviter de porter dommage à la bonne compréhension de la nature même de l'Église. En particulier, ils voudront bien appliquer les normes disciplinaires déjà établies, qui apprennent à connaître et à respecter dans les faits la distinction et la complémentarité de fonctions vitales pour la communion ecclésiale. Ensuite, là où de telles transgressions sont déjà répandues, il devient absolument impossible de retarder encore l'intervention responsable de l'autorité dont c'est le devoir ; par cette intervention, elle devient vrai artisan de communion, laquelle ne peut se bâtir exclusivement qu'autour de la vérité.

Communion, vérité, justice, paix et charité sont des termes interdépendants [52].

À la lumière de ces principes, on indique ci-dessous les remèdes qui conviennent pour faire face aux abus signalés dans nos Dicastères. Les dispositions qui suivent sont tirées de la normative de l'Église.

(à suivre)
dans notre prochaine livraison :
Dispositions pratiques

NOTES

44) Cf. Conc. Œcum. Vat. II, Decret Apostolicam actuositatem, n. 24.

45) Jean-Paul II, Exhort. ap. post-synodale Christifideles laici (30 décembre 1988), n. 23 : AAS 81 (1989), p. 429.

46) Cf. C.I.C., cann. 208-223.

47) Cf. Ibid., cann. 225, § 2; 226, 227; 231, § 2.

48) Cf. C.I.C., cnn. 225, § 1; 228, § 2; 229; 231, § 1.

49) Cf. Ibid., can. 230, 2-3, dans le cadre de la liturgie; can. 228, § 1, pour d'autres domaines du ministère sacré; ce dernier paragraphe s'étend encore à d'autres sphères, en dehors du ministère des clercs.

50) Ibid., can. 228, 1.

51) Ibid., can. 230, § 3; cf. 517, §2; 776; 861, § 2; 910, § 2; 943; 1112.

52) Cf. Sacrée Congrégation pour le culte Divin et la Discipline des Sacrements, Instruction Inaestimabile donum (3 avril 1980), introduction : AAS 72 (1980), pp. 331-333.

RADIO IMMACULÉE-CONCEPTION (RI-C) : UNE PREMIÈRE DANS L'HISTOIRE DU BÉNIN

Site et vue partielle de la Maison de la radio Immaculée-Conception

Le Bénin et en particulier l'Église catholique qui s'y trouve disposent depuis le dimanche 19 avril 1998 d'une radio catholique nationale. Officiellement et solennellement, elle a été inaugurée le deuxième dimanche de Pâques à l'issue de l'Eucharistie présidée par S.E.Mgr. Isidore de Souza, archevêque de Cotonou. Ce fut en présence des autorités religieuses, politico-administratives, fidèles laïcs, journalistes nationaux et étrangers dont le directeur de radio Notre-Dame de Paris, M. Lecluse (cf. «La Croix du Bénin» n° 701 du 24 avril 1998). La chorale des jeunes Saint-Charles Lwanga de la paroisse Bon-Pasteur de Cotonou a assuré l'animation de cette messe et aidé par ses chants à mieux prier Jésus par Marie Notre Dame de la Divine Miséricorde .

Ainsi, Radio Immaculée-Conception devient une réalité à laquelle ont contribué de nombreux amis, des frères et sœurs de l'institut religieux des Franciscains de l'Immaculée, des fidèles laïcs du Bénin, d'Italie et de France.

Le père Alphonse Marie-Bruno, directeur de RI-C déclare à leur sujet : «Ils ont été les instruments dont la Providence Divine s'est servie" avant de poursuivre «c'est toujours la Divine Providence qui donne à l'Église les moyens les plus adaptés au moment présent pour continuer la tâche d'évangélisation que le Christ Jésus lui a confiée, il y a presque 2 000 ans. Radio Immaculée-Conception, c'est la réponse que nous voulons donner au commandement du Seigneur : "Allez et prêchez à toutes les nations jusqu"aux extrémités de la terre. Il s'agit d'un commandement que le Saint-Père Jean-Paul II nous rappelle continuellement dans la conscience de l'urgence et de l'exigence de cette évangélisation qui s'adresse à des hommes qui n'ont pas encore connu le message du salut et d'autres qui repoussent ce même message, dans l'indifférence ou le mépris dû à la triple concupiscence du monde, de la chair et autres voluptés de la vie.

«La moisson est abondante mais les ouvriers si peu nombreux, voilà pourquoi les instruments plus modernes, les mass média, nous permettent de rejoindre par la parole de l'évangile, même les peuples les plus lointains…».

"Cette radio, devait ajouter le père Alphonse, «est dédiée à l'Immaculée Conception parce que la Sainte Vierge est l'œuvre parfaite de la Rédemption, l'arche de la nouvelle alliance, le temple de l'Esprit Saint. Elle a été la première missionnaire car elle a amené le Sauveur qui était dans son sein à sa cousine Élisabeth, qui exulta de joie avec le petit Jean-Baptiste. C'est avec l'Immaculée et comme l'Immaculée que nous voulons annoncer la Bonne Nouvelle…».

L'archevêque de Cotonou, dans son homélie de circonstance, a fait ressortir qu'en érigeant la station émettrice de la Radio Immaculée-Conception sur le plateau d'Allada, notre haut-lieu diocésain de pèlerinage marial, nous accomplissons une double démarche :

— faire pèlerinage c'est-à-dire venir ensemble de nos divers horizons proches ou lointains, de nos maisons, occupations et préoccupations dans l'intention de ne faire qu' «un seul cœur et une seule âme» dans la supplication et la louange de Dieu autour de Marie Immaculée pour qu'elle nous donne son Fils, notre Paix;

— mais aussi, recevoir de son Fils, avec joie et reconnaissance, un moyen matériel et technique de poursuivre plus efficacement le témoignage dont Il nous constitue missionnaires le soir de sa résurrection : la réconciliation de Dieu avec les hommes par le don de l'Esprit Saint, dans sa mort-résurrection.

La coïncidence de cet événement avec la célébration du deuxième dimanche de Pâques a permis à l'archevêque de Cotonou d'en souligner quelques traits saillants à partir de l'évangile proclamé.

«Le message de la Radio Immaculée-Conception, a-t-il souligné avec force, n'est pas autre que celui du Christ qui concerne l'homme, et tout l'homme en vue de son bonheur… Nous sommes incapables de pouvoir expérimenter par la raison et par les sens la véracité et la justesse de tout ce qu'impliquent les idées, les affirmations, les faits et les événements de notre existence en société. En d'autres termes, la vie sociale repose en grande partie sur la foi, la foi en l'homme, la confiance à l'autre dans ses rapports avec nous. C'est, bien sûr, là un risque; car l'autre peut ne pas mériter notre confiance; il peut mentir et tromper. Mais alors il altère plus ou moins et détruit ainsi le vivre-ensemble, source d'enrichissement mutuel; il instaure un climat de défiance, de peur et de haine, d'incompréhension, de discussion et de souffrance…» Et l'archevêque continue : «Aussi Radio Immaculée-Conception visera-t-elle à favoriser tout ce qui permettra à ses auditeurs de faire davantage confiance à l'homme, à commencer par soi-même, dans le souci permanent de cultiver et de ne diffuser que ce qui est vrai, de rétablir au besoin et de défendre la vérité, de stimuler et de promouvoir ce qui favorise le vivre-ensemble, dans le respect des personnes, de leur liberté; mieux, avec toujours le souci d'apporter un plus-être au développement et à l'épanouissement individuel et communautaire de l'homme et de toutes ses potentialités. Bref ! elle cherchera par tous les moyens à coopérer à l'humanisation de notre société.

"Mais cette humanisation n"est possible que si chacun se décide résolument à répondre positivement à l'invitation de Dieu à grandir en divinité à l'école du Christ Jésus et avec la puissance de son Esprit.

Coupure du ruban symbolique par S.E.Mgr. Lucien Monsi-Agboka, président de la Conférence épiscopale du Bénin et S.E. Mgr. Di Falco, évêque auxiliaire de Paris, chargé de la communication sociale.

Pour ce faire, Radio Immaculée-Conception cherchera à provoquer à une foi toujours plus grande, plus pure, plus adulte, plus efficiente et plus vivante, à travers la vie des saints d'hier et d'aujourd'hui ainsi que les merveilles de la vie quotidienne et les événements locaux, nationaux et mondiaux. C'est là que Dieu nous donne rendez-vous aujourd'hui. C'est dans ce contexte qu'Il nous invite à vivre d'amour et à transformer notre monde de violence et de haine en son royaume; grâce à la méditation quotidienne de sa parole et au dialogue fréquent, priant et chantant avec Lui.

"Bref ! Radio Immaculée-Conception aidera les hommes à communiquer entre eux pour mieux comprendre et communiquer avec Dieu.

"Il s"agira, en d'autres termes, d'épauler les hommes pour qu'ils puissent toujours rendre raison de leur espérance. Puisse-t-elle leur tendre une main secourable pour qu'à aucun moment, ils ne fléchissent dans leur trajectoire vers Dieu et les hommes, ni ne se laissent vaincre par aucune difficulté, si grande soit-elle qu'à chaque instant, détroussant les tentations les plus insidieuses, ils endurent tout dans l'espérance toujours ardente en Celui qui leur a promis d'être toujours à leurs côtés.

«Ainsi se réalisera, progressivement mais sûrement, le souhait de paix adressé aux disciples le soir de la résurrection. Car là où règnent foi, foi en l'homme et en Dieu, espérance contre toute espérance, amour de Dieu et du prochain, là fleurit la paix.

«Puisse la Mère de la Divine Miséricorde obtenir que Radio Immaculée-Conception soit et demeure un puissant dynamisme de paix, d'union, d'unité nationale et universelle, de concorde et de miséricorde".

Et c'est dans cette logique que le Père Alphonse Marie-Bruno propose aux fidèles l'invocation sous laquelle la Vierge sera désormais implorée au sanctuaire "Notre-Dame-de-la-Divine- Miséricorde" d'Allada :

O Vierge Mère de la divine Miséricorde !
Nous venons à toi en quête de miséricorde,
parce que tu es notre Mère.
Nous nous confions à toi
sûrs de ton amour
miséricordieux.
Comble-nous, nous t'en prions, de ta miséricorde.

Nous la partagerons avec nos frères,
surtout les plus faibles et les plus souffrants,
les plus nécessiteux de la grâce et du salut.

Mère de miséricorde, sois pour nous Miséricorde,
ainsi nous deviendrons miséricorde nous aussi.

Amen.

Guy Dossou-Yovo

ÉCONOMIE — DÉVELOPPEMENT

LES FEUX DE BROUSSE EN ATTENDANT MIEUX...

Le géographe béninois Marcel Antonin da Matha Sant'anna conteste non seulement la notion de feux de brousse, mais également leur nocivité. Pour lui, ces "feux de végétation" sont même, dans l'état actuel des techniques agricoles, vitaux pour les paysans.

"La notion de feux de brousse est une notion péjorative. Elle ne signifie rien du point de vue biogéographique", martèle Marcel Antonin da Matha Sant'anna, professeur-assistant de géographie à l'Université Nationale du Bénin. Pour ce chercheur, les Africains doivent cesser d'utiliser le terme "feux de brousse" qui relève des "manipulations coloniales". Dans les pays occidentaux, jamais on n'emploie l'expression "feux de brousse" pour désigner l'incendie qui se déclare dans une végétation. On dit que la forêt brûle, le maquis brûle ou on parle d'incendie dans la garrigue ou dans la steppe. Mais quand le phénomène est constaté dans les pays tropicaux d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, l'expression consacrée, c'est **"feux de brousse"**. Ce qui pose un problème, c'est surtout le mot **"brousse"**. D'ailleurs, la conférence internationale de géographie tenue dans les années 50 à Yangambi (Congo démocratique), avait déjà interdit l'utilisation de l'expression **"feux de brousse"**. Le professeur préfère qu'on parle de **"feux de végétation"** ou de **"feux courants"**.

En vue de nourrir leurs bœufs, les éleveurs nomades vont jusqu'à provoquer des feux pour faire repousser le recrû

Même s'il ne conteste pas leur réalité, il estime que ces feux sont actuellement inévitables. La première raison est que plusieurs populations y sont attachées, non pas forcément pour des préoccupations de culture, mais parce qu'elles ont une histoire avec le feu. C'est le cas des habitants de Savalou, une localité située dans le centre du Bénin. Au XIII[e] siècle, un roi de la région était en guerre contre les villages situés dans les collines. Comme ses troupes ne parvenaient pas à accéder à ces zones situées en hauteur, elles ont utilisé des pigeons dressés. À la patte de ces oiseaux, étaient attachées des bouses de vaches séchées à l'intérieur desquelles on avait placé des braises. Lorsque ces pigeons se posaient sur les toitures en paille des habitations, l'incendie se déclenchait dans les villages rebelles. En souvenir de ces faits de guerre, les populations mettent le feu à la végétation des collines à chaque saison sèche. Il est pratiquement illusoire de leur demander d'y mettre fin. Faut-il rappeler qu'au Burkina Faso, feu le président, Thomas Sankara a eu maille à partir avec les paysans lorsqu'il a tenté de combattre les feux de végétation?

UNE MEILLEURE FERTILITÉ

En dehors de l'attachement à la tradition, les feux sont incontournables pour des raisons économiques. Nous devons reconnaître que dans l'état actuel des techniques agricoles, c'est une nécessité vitale pour les paysans de mettre le feu à la végétation pour pouvoir cultiver la terre. C'est très pratique pour eux qui n'ont pas encore les moyens d'acquérir les instruments et les techniques de production modernes. Les feux les aident en effet à éloigner les reptiles et les insectes nuisibles et surtout à déblayer facilement la surface à cultiver.

Comment voulez-vous qu'un agriculteur transforme une forêt en espace cultivable quand il n'a pas les moyens de se procurer une tronçonneuse ? *"J'ai tellement entendu de récits sur la nocivité des feux de brousse que je trouve qu'on exagère un peu"*. Certes, les feux ravagent la végétation et causent des dégâts matériels et parfois des pertes en vies humaines, mais *"ce sont des accidents qui arrivent, même dans les domaines où les technologies sont très avancées. Les navettes spatiales n'explosent-elles pas?"*.

Les feux de végétation *"ne sont pas nocifs à tous points de vue. Il est inexact de dire que les feux détruisent tout"*. Il suffit de voir qu'après le passage du feu les végétaux renaissent. *"Les agriculteurs savent que la partie sèche inhibe les fonctions végétatives de la plante et que si le feu l'enlève, de jeunes pousses apparaissent"*. C'est pourquoi les éleveurs nomades provoquent des feux pour faire repousser le recrû pour leurs troupeaux. De même, il est scientifiquement démontré que bien des insectes descendent dans le sol en profondeur pour échapper aux feux courants. Les vers de terre se reproduisent ainsi plus facilement après le passage des feux. Mieux, il est prouvé que l'élévation de 10 de la température du sol donne un regain d'activité aux micro-organismes; insectes, racines, vers de terre... ; ce qui ameublit ou enrichit davantage le sol. C'est dire que les feux de végétation contribuent indirectement à l'amélioration de la fertilité du sol.

LIMITER LES DÉGÂTS

Le professeur da Matha Sant'anna admet cependant que les feux de brousse constituent la manifestation d'une pratique culturale liée à l'économie de subsistance aujourd'hui dépassée. *"On doit aider nos paysans à passer progressivement d'une agriculture de type extensif à un système de type intensif ou jardinatoire ; ce qui demande beaucoup d'investissements sur une parcelle réduite en vue d'obtenir de hauts rendements"*.

À défaut de faire rapidement cette révolution, on peut limiter les dégâts en encourageant les agriculteurs à recourir à des plantes fertilisantes du genre *mucuna* ou *cajanus caljan*. On peut également les aider, là où c'est possible, à associer l'élevage aux cultures. Et tout cela est possible, dans la mesure où, insérés dans le système international des échanges, les paysans africains savent qu'ils ont besoin d'argent pour survivre. *"Par ce biais, on peut leur faire comprendre que tout ce qui peut les aider à avoir davantage d'argent doit faire partie de leurs techniques de production"*. Tant que les décideurs et les encadreurs ruraux ne se seront pas engagés dans ce travail, les feux de végétation auront encore un bel avenir...

Propos recueillis par
Emmanuel Vidjinnagni Adjovi
(Syfia-Bénin)

UN CADEAU QUI DURE.
UN CADEAU QUI INSTRUIT.

A UNE CONNAISSANCE, OFFREZ UN ABONNEMENT A "LA CROIX DU BENIN" ;

Un cadeau
— qui dure,
— qui favorise l'éducation permanente de la foi,
— qui nourrit les solidarités en Eglise,
— qui n'a pas son pareil chez nous,
— qui...
— qui...
— qui...

BREF... EN BREF... EN

■ Le 25 avril 1998 a été publié le trente cinq millième numéro du quotidien "LaCroix" de Paris, fondé et animé par la Congrégation des Augustins de l'Assomption. Le premier numéro a été édité le 16 juin 1883. Le journal a donc 115 ans d'âge, 118 si l'on ajoute les années où il a été mensuel. Son titre "La Croix" a été repris d'un journal belge édité de 1874 à 1878.

"La Croix" de Paris qui a subit un "redressement idéologique" en 1927, se range parmi les neuf quotidiens français nés au XIX[e] siècle et toujours en vie.

■ Un Comité des femmes africaines pour la paix (CFAP) vient de voir le jour au siège de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), à Addis-Abéba (Éthiopie), en signe de reconnaissance de la contribution des femmes africaines aux efforts de paix et de développement dans leur continent. Le CFAP a été mis sur pied à l'initiative conjointe de l'OUA et de la Commission des Nations unies pour l'Afrique (CEA), à l'occasion des festivités marquant le 40ème anniversaire de cette dernière.

Le comité est composé de 15 membres dont des personnalités féminines africaines reconnues pour leur engagement dans les causes africaines, notamment dans le règlement des conflits. Il aura pour mission de s'assurer et de garantir l'implication des Africaines dans les politiques de paix et de développement des états, de l'OUA et de la CEA.

SIDA ET RELIGION...

(Suite de la page 2)

la lutte contre le sida. Le choix de la période adéquate est laissé à la discrétion du PNLS.

7 — Des séminaires de formation sur les MST / Sida soient organisés au profit des responsables de toutes les confessions religieuses.

8 — Le PNLS organise périodiquement des débats radiotélévisés avec les confessions religieuses.

Et comme pour parer au plus pressé, les délégués de l'Église catholique à ce forum se sont donné, en marge des assises, la mission

1) d'informer les responsables diocésains des mouvements d'apostolat et autres associations de l'Église des résultats du forum, de manière à faire d'eux des formateurs pour leur association respective ;

2) de lire attentivement et comprendre les documents reçus lors du forum et commencer à mener quelque action là où ils se trouvent ;

3) de mettre sur pied au niveau de chaque commission diocésaine ou interdiocésaine une petite cellule multidisciplinaire pour un travail de sensibilisation et d'information sur le sida avec une attention particulière aux associations de jeunes et d'enfants, aux écoles et collèges catholiques.

Ils invitent la Caritas-Bénin à trouver le financement pour une réunion d'évaluation du travail fait et pour le suivi des activités.

Ainsi l'Église catholique commence déjà par traduire dans des faits concrets les divers acquis de ce premier forum national sur sida et religion.

Des initiatives similaires ne pourront qu'accroître les chances de réussite de la lutte contre le redoutable fléau qu'est le sida.

Guy Dossou-Yovo